

# Charenton

*magazine*

N° 169 - avril 2012

BUREAU  
DE VOTE  
→



Joëlle passeron.com

**22 avril et 6 mai**  
**Élection présidentielle**



## Les médaillés du travail à l'honneur

4

8

## Nouvelle carte des bureaux de vote

DOSSIER



12

## Mieux comprendre le budget 2012

15

## Ensemble valorisons notre cadre de vie

19



## Zoom sur le métier d'assistante maternelle en crèche familiale

21

## Le plan interactif, un nouveau service sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

29

## Courrier des lecteurs

24



## Les actualités de la Communauté de communes

# SOMMAIRE

avril 2012 N° 169

Charenton magazine N° 169 - avril 2012

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **M. Barriera - M. Fuzon - C. Lormier - I. Stéfan - Fotolia** - Mise en page : **JM. Hillereau** - Couverture : **J. Passeron**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Si le Maire agit en tant qu'exécutif de la commune, il est aussi agent de l'Etat. A ce titre, il est notamment chargé de la révision et de la tenue des listes électorales ainsi que de l'organisation des élections.

C'est la raison pour laquelle je souhaite sensibiliser chacune et chacun d'entre vous à l'élection présidentielle et aux élections législatives qui suivront. Elles engagent l'avenir de notre pays et je vous invite à aller voter. Vous savez combien le droit de vote est précieux, de nombreux pays n'en disposent toujours pas, les peuples se sont battus pour l'obtenir. Etymologiquement, s'abstenir, c'est refuser ou se désintéresser. Alors, selon la formule consacrée, votez pour qui vous voulez, mais votez ! C'est plus qu'un droit, c'est un devoir.

2012 sera une année marquante au plan national, elle le sera aussi à Charenton. Le vote de notre budget témoigne de notre volonté de poursuivre un haut niveau d'investissements, sans augmentation des taux d'impôts communaux et tout en procédant à un désendettement important. Pour cela, nous nous imposons une rigueur dans la gestion quotidienne et avons des négociations âpres avec nos fournisseurs. Nos dépenses sont calculées au plus juste, mais nous demeurons à l'écoute de nos concitoyens notamment des plus démunis.

Charenton, une ville à vivre, ne manque pas de projets qui contribueront à renforcer l'attractivité de notre commune.

Mais hélas Charenton, comme les autres villes, souffre d'un incivisme croissant sur lequel nous n'avons malheureusement que peu de maîtrise. Quelques imbéciles, disons-le, s'emploient à salir nos murs et à dégrader nos bâtiments par des tags qui sont une véritable pollution visuelle et qui donnent un sentiment de désordre. A l'heure où nos budgets sont des plus serrés, il est vraiment regrettable de constater autant de mépris et de bêtise de la part de leurs auteurs.

*Bien sincèrement.*



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'J. Brétilon'. The signature is fluid and stylized, with a long horizontal stroke at the end.

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne

# ÇA S'EST PASSÉ DANS LA VILLE

Retrouvez les photos de la réception sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) (photothèque) et commandez vos photos par mail à [communication@charenton.fr](mailto:communication@charenton.fr)



MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

## La fidélité professionnelle récompensée

**Le 7 mars dernier, 120 Charentonnais et leurs familles ont été conviés dans les salons de l'Hôtel de Ville pour participer à la traditionnelle remise des médailles du travail. Ce fut une cérémonie riche en émotion et en partage.**

PROMOTION DU 14 JUILLET 2011

### **Médailles d'argent (20 ans de service)**

Mauricette Autin, Martine Bekaert, Jean-Philippe Bourret, Nathalie Burckle, Isabelle Chaussin, Isabelle Chausy, Nathalie Clivio, Maria Estevez, Rémy Fiere, Gisèle Juin, Isabelle Julien, Gladys Landry, Marie-Françoise Lavoyer, Vincent Le Louarne, François Lhuizière, Brigitte Marchin, Didier Marouby, Anne-Marie Mauchaussée, Hervé Nicolle, Mehdi Ouazzani Hassani, Laurence Requin, François Riniard, Rodolphe Rousseing, Dominique Schprintz, Sandrine Skalecki-Magalhaes, Fabienne Toureau, Julie Viguier, Charles Zelaznick.

### **Médailles de vermeil (30 ans de service)**

Laurence Baron, Véronique Bezier, Mariannick Bissonnet, Dominique Bouhnik, Christine Bouret, Manuel Da Costa E Silva, Nicole Hebert, Patricia Knapp, Fabienne Margerin, Pascale Melse, Christine Mercier, Serge Perel.

### **Médailles d'or (35 ans de service)**

Pierre Beraudias, Christian Bissonnet, Christine Bouillard, Françoise Bourgeois, Hélène Caudiu,

André Gaudin, Françoise Kaziz-Mouric, Philippe Petit, Jacqueline Rezig, Danielle Vouillon.

### **Médailles grand or (40 ans de service)**

Corinne Dazy, Maryse Feuillas, Chantal Franck, Lucien Lachaume, Roland Nazaret, Bertrand Plonevez.

APPELS GROUPÉS

**Médailles argent, vermeil (20 et 30 ans de service)** : Henriette Germack

**Médailles vermeil, or (30 et 35 ans de service)** : Isaac Bendayan

PROMOTION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2012

### **Médailles d'argent (20 ans de service)**

Jean-Paul Alquier, Laurence Besseyre, Marie-Hélène Bisson, Philippe de Brossard, Marie-Hélène Decloitre, Evelyne Dray, Gilles Grosset, Oscar Gutierrez Choquebilca, Viviane Hartwig, Alain Larmuzeaux, Corinne Lellouche, Isabelle Marnier, Vincent Meyer, Olivier Mignard, Georges Mur, Michel Noblet, Gilbert Perussi, Jean-François Poyard, Isabelle Romano, Françoise Rouchy, Laurence Saborin, Séverine Zarb.

### **Médailles de vermeil (30 ans de service)**

Evelyne Augendre, Marie-Laure Bienvenu, Jean-Michel Desmarest, Sylvain Maubert, Didier Mirol, Christiane Papa, Jean-Pierre Thomas, Françoise Uroda, Christian Vinot.

### **Médailles d'or (35 ans de service)**

Raynald Couratier, Marguerite Ferjule, Hervé Guinard, Liliane Ilous, Maria Lopes, Rosine Marceau, Jean-Louis Mazere, Dominique Mejri, Dominique Moret, Didier Robin.

### **Médailles grand or (40 ans de service)**

Mariannick Bissonnet, Jacqueline Denier, Chantale Fernandez, Gilles Garreau, Patricia Le Coz, Josette Macouin, Evelyne Richard, Marie-France Roussereau, Lysiane Tomasoni, Dominique Tual.

APPELS GROUPÉS

**Médailles argent, vermeil (20 et 30 ans)**

Martine Balthazar, Gérard Bousquet, Jean-Pierre Gaudru, Nicole Kerdelhue.

**Médailles argent, vermeil et or (20, 30 et 35 ans de service)**

Joseph Berho, Salem Khadi, Jean-Marie Revet

**Médailles or, grand or (35 et 40 ans de service)** : Philippe Brouzeng Lacoustille

**Médailles argent, vermeil, or et grand or (20, 30, 35 et 40 ans de service)** : Danielle Audin ■



UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

## Bienvenue à Véronique Gonnet

Le Docteur **Jean Labonnelie** était Conseiller municipal depuis 2001. Tour à tour membre de la commission "Culture" puis "Environnement, Patrimoine et Cadre de vie", il avait à coeur d'être utile par son action à la Ville. Sa personnalité, ses convictions bien ancrées en faisaient un conseiller écouté, mais ses fonctions professionnelles ne lui permettant pas de s'investir à la hauteur qu'il aurait souhaitée, il a préféré démissionner de son mandat.

Il a été remplacé par **Véronique Gonnet**. Ce médecin généraliste habite Charenton depuis 2002. Très rapidement, elle s'est impliquée dans la vie de Charenton notamment en devenant élue de la Fédération des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public ou membre du club l'Azur Olympique. C'est dans cette logique d'investissement en faveur de la ville qu'elle fut invitée à participer à la liste "Charenton demain" aux précédentes élections municipales. Elle siègera désormais au Conseil municipal ; un poste qu'elle occupe après ses deux enfants Hector (2007) et Iphigénie (2011) qui, avant elle, étaient devenus Conseillers Municipaux ... des Jeunes ! ■

ASSOCIATION DES FAMILLES

## Grande qualité pour petits prix

Rendez-vous incontournable de chaque changement de saison, la bourse aux vêtements a eu lieu à l'espace Toffoli du 22 au 24 mars dernier. Organisée par l'Association des Familles de Charenton, cette manifestation rencontre chaque fois un vif succès, en présentant un large choix d'articles pour hommes, femmes et enfants en parfait état.

Pour certaines familles, c'est l'assurance de se vêtir à moindre prix, sans se ruiner, en dénichant des trouvailles que l'on pourrait parfois qualifier de "vintage". Pour d'autres, c'est l'occasion de faire du tri et de la place dans sa garde-robe. De nombreuses familles sont venues acquérir des vêtements de printemps et d'été à petits prix lors de cette manifestation. Ils ont trouvé en plus un accueil chaleureux et bienveillant de la part des bénévoles, heureux d'être utiles et solidaires. Le produit de cette opération permettra de financer les actions sociales de l'association. ■



RENCONTRE

## Démarche d'investigation scientifique



La Ville a accueilli l'Inspection Académique du Val-de-Marne le 10 mars dernier à l'espace Toffoli, lors d'une conférence destinée aux enseignants de grande section maternelle au CM2 sur les communes de Charenton, Alfortville, Maisons-Alfort, Saint-Maurice, Saint-Mandé et Vincennes.

La conférence a porté sur le domaine de l'apprentissage des sciences avec l'intervention de Jack Guichard, ancien Directeur général du Palais de la Découverte et initiateur du projet de rénovation de l'enseignement des sciences. ■



le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse sur le phénomène dévastateur du "Binge Drinking", que l'on pourrait définir comme la consommation excessive et rapide d'alcool chez les jeunes.

Organisé et précis, Guillaume n'en est pas à sa première expérience dans le monde du cinéma. En effet, ce jeune charentonnais a commencé de l'autre côté de la caméra à 8 ans, avec des rôles de comédien dans des courts-métrages, des films pour la télévision et le cinéma. Maintenant apprenti réalisateur, il tient à se former et à obtenir un solide bagage technique. Il aura d'ailleurs suffi d'une journée à toute l'équipe pour réaliser des plans à l'extérieur et à l'intérieur de l'école.

Parmi les figurants, des camarades d'enfance, de collège, tous bénévoles : ils sont fiers de participer à cette aventure et de véhiculer un message de prévention. Nombreux sont ceux qui ont d'ailleurs un pincement au coeur en revenant dans leur ancienne école !

Souhaitons bonne chance à ce jeune réalisateur et espérons que son court-métrage, intitulé "Victimes de la nuit", soit sélectionné ! ■

SILENCE, ÇA TOURNE !

## Quand l'école Briand devient décor de cinéma

Début février, les enfants sont en vacances et l'école Aristide Briand est bien calme.

Un curieux manège s'installe pourtant : figurants, régiste son, chef opérateur, techniciens s'affairent comme un ballet bien orchestré. Le tournage d'un spot de prévention contre l'alcool des jeunes les a tous mobilisés autour d'un jeune réalisateur,

Guillaume Huet. A presque 20 ans, sous sa casquette, il ne manque pas d'assurance, ni d'expérience !

En 2e année de réalisation à l'école EICAR (Ecole Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation), il participe au concours lancé par

GÉNÉROSITÉ

## Mobilisation pour les enfants malades

Comme l'année dernière, les ateliers théâtre d'Aliaj ont souhaité faire un geste pour aider deux associations qui oeuvrent en faveur des enfants malades. En janvier dernier, fiers et heureux de se produire sur scène, jeunes et adultes ont proposé deux spectacles au T2R.

L'intégralité des sommes perçues, d'un montant total de 900 €, a été reversée le 7 mars dernier à l'espace Jeunesse aux représentants des associations "Rêves" et "Votre école chez vous", avec la présence des comédiens en herbe venus nombreux pour témoigner leur générosité et leur sympathie.

Exaucer les rêves, prodiguer un enseignement gratuit à domicile, voilà les missions qu'assurent au quotidien ces deux associations auprès des enfants malades. Les jeunes comédiens d'Aliaj souhaitent se mobiliser encore et réfléchissent déjà à de nouvelles actions de soutien. ■



## ÉCHANGES LINGUISTIQUES

### A zonzo per l'Italia \* !

25 élèves du collège la Cerisaie sont partis rejoindre leurs correspondants de Borgo Val di Taro du 18 au 25 mars dernier.

Pour délier les langues, rien de mieux que de s'immerger dans la culture locale et de partager de bons moments ensemble ! Ils ont pu apprécier la chaleur humaine des familles, profiter des visites des villes de Pise et Parme et s'intégrer pour un temps aux classes italiennes.

Pour rendre compte de ce séjour, ils se sont appliqués à confectionner des carnets de voyage avec des commentaires, des photos et dessins, qui seront exposés prochainement au CDI du collège.

A la Cerisaie, l'enseignement de l'italien se fait à partir de la 4e. Dès l'année suivante, il est possible de suivre une option, appelée "section



européenne", pour approfondir ses connaissances et gagner en aisance avec 2h supplémentaires. L'enseignement de cette langue vivante est également dispensé aux lycéens de Schuman. Le lycée charentonnais favorise particulièrement l'italien européen notamment à travers les 2<sup>nd</sup> professionnelles dont les élèves se destinent aux secteurs de la vente et du commerce. A la rentrée prochaine, l'établissement

poursuivra cette démarche en proposant l'italien européen en 2<sup>nd</sup> générales.

Il est encore possible, pour les parents d'élèves scolarisés en 5<sup>e</sup>, de choisir l'italien en deuxième langue et pourquoi pas d'envisager la "section européenne" pour la 3<sup>e</sup> !

**Collège la Cerisaie**

**19 rue de la Cerisaie - 01.43.76.86.02**

\*En route pour l'Italie ! ■

## CINÉMA SUR LES QUAIS

### Projection de "Bright Star"

Venez assister à la projection vendredi 13 avril, à 20h, d'un film tout en émotion réalisé par Jane Campion, en vous plongeant dans une histoire romantique de l'Angleterre du XIX<sup>e</sup>.

John Keats, poète incompris, vit une liaison tragique avec une jeune fille qui devient peu à peu sa muse, et à qui il dédie le poème intitulé "Bright Star" (étoile brillante). Avec ce film, la

réalisatrice de "La leçon de piano" nous dévoile sentiments délicats et élégants frissons.

Comme toujours, une navette gratuite sera à la disposition du public au kiosque à journaux sur la place Aristide Briand à 19h45.

Le retour est également assuré. Entrée libre.

**Espace Jeunesse**

**7 bis, quai de Bercy**

**Tél. 01.46.76.44.59 ■**



## VACANCES SCOLAIRES

### Du plein air et de la bonne humeur

Au printemps, tout invite à profiter du plein air et de la bonne humeur ! Le temps se radoucit, les journées rallongent et les hirondelles reviennent, tout comme les vacances !

L'équipe de l'association Aliaj a concocté une programmation pour les 11-17 ans tout en détente et en activités variées...

**Du lundi 16 au vendredi 27 avril**, des sorties, animations et jeux sont organisés pour le plaisir des adolescents. Aquaboulevard, VTT, équitation et parcours aventure pour les plus téméraires, balade en bateaux-mouches, musée Carnavalet, sortie à France Miniature et pique-nique parisien pour les tempéraments plus calmes. Chacun pourra trouver son rythme en s'amusant entre amis. Sur place, les jeunes se retrouveront, discuteront et participeront à des ateliers gourmands et créatifs ! Pour s'inscrire, un dossier individuel d'adhérent devra être rempli en présentant le carnet de santé du jeune, une photo d'identité et le dernier avis d'imposition, afin de calculer la valeur du point "club".

**Inscriptions et renseignements : dès le début du mois d'avril au 01.46.76.44.56 et sur le [www.ali aj.fr](http://www.ali aj.fr) - Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy ■**



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Carte des bureaux de vote

**L'élection présidentielle va avoir lieu les 22 avril et 6 mai prochains. Pour ce faire, vous avez sans doute déjà reçu par courrier votre nouvelle carte d'électeur. Il vous faut vérifier l'adresse de votre bureau de vote, car quelques modifications ont été apportées. Le jour de l'élection, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.**



### Résultats en ligne

Pour connaître les résultats de l'élection présidentielle en direct, bureau par bureau, rendez-vous sur [le www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) ■

### RAPPEL

#### Voter par procuration

Absent ou indisponible lors des prochains scrutins, il est encore temps de vous organiser pour voter par procuration !

La démarche est simple, il suffit de vous rendre au Tribunal d'Instance (48, rue de Paris) ou au Commissariat de Police (26, rue de Conflans). Il conviendra de choisir un mandataire, qui sera une personne de confiance inscrite sur les listes électorales de Charenton. A ce titre, vous deviendrez un mandant (personne absente le

jour du vote). Vous remplirez alors un formulaire attestant sur l'honneur le motif de l'empêchement.

Il faudra vous munir de votre pièce d'identité et fournir les nom, prénom, date et lieu de naissance du mandataire. Il recevra un courrier de la Ville lui confirmant l'officialisation de la procuration et le lieu du bureau de vote. Une précision : on ne peut disposer que d'une seule procuration par personne, ou deux pour les électeurs résidant à l'étranger.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, elles doivent contacter le Commissariat qui missionnera un agent à leur domicile, afin de procéder à

l'établissement de la procuration. Un certificat médical ou justificatif de l'infirmité sera nécessaire.

Ces démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie, alors ne tardez plus !

Le jour du scrutin, le mandataire devra se présenter muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant et voter au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs. ■

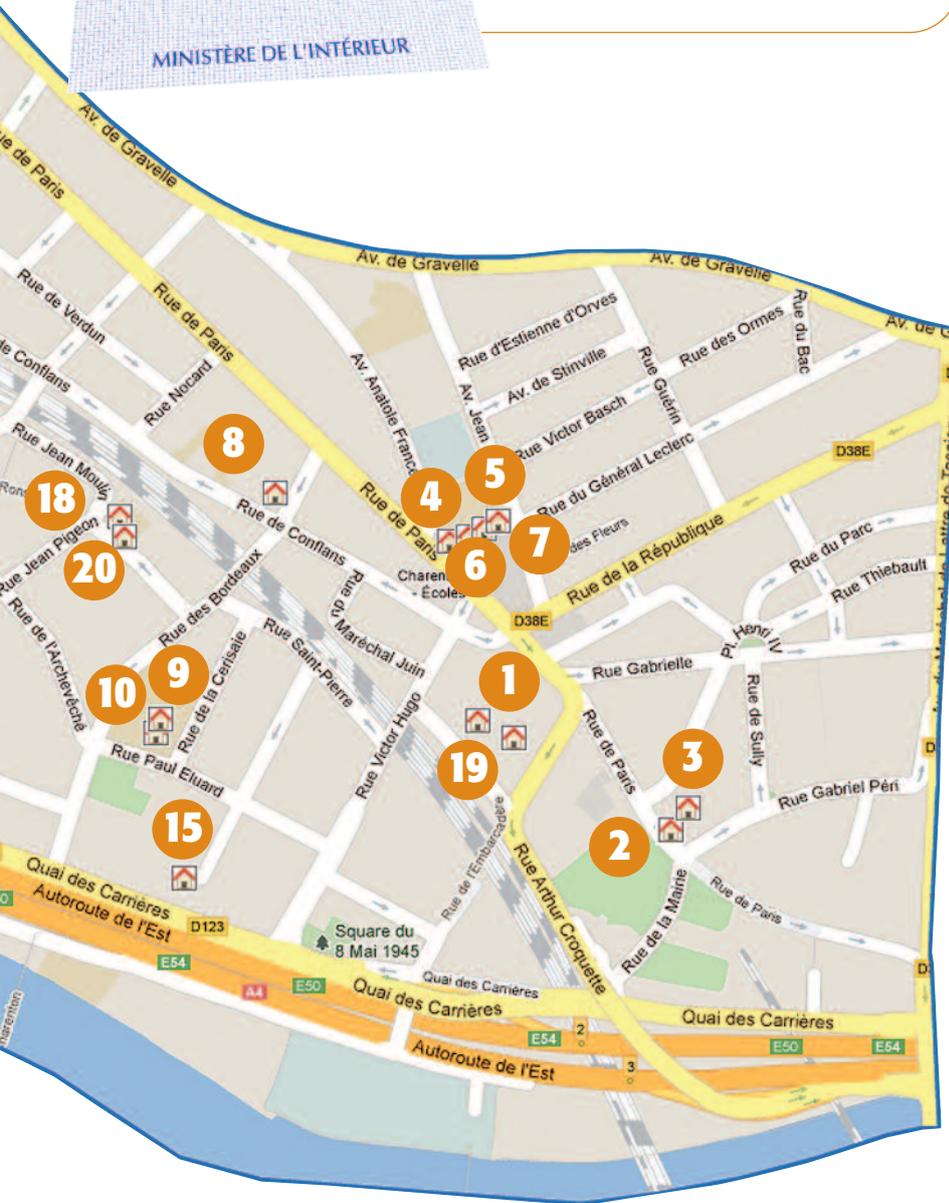
## CITOYENNETÉ

### Réception des nouveaux électeurs



Le 27 mars dernier, le Maire, Jean-Marie Brétilon, a reçu dans les Salons de l'Hôtel de Ville les jeunes électeurs de 18 ans qui voteront pour la première fois le dimanche 22 avril.

Ils ont été nombreux à répondre "présent" à cette invitation pour recevoir très officiellement leur carte d'électeur et montrer ainsi leur envie d'utiliser efficacement leur nouveau statut de citoyen. ■



- 1 1<sup>er</sup> bureau • Espace Toffoli  
12, rue du Cadran
- 2 2<sup>e</sup> bureau • Hôtel de Ville  
48, rue de Paris
- 3 3<sup>e</sup> bureau • Ecole Maternelle des 4 Vents  
48, rue de Paris
- 4 4<sup>e</sup> bureau • Ecole Aristide Briand  
1, avenue Jean Jaurès
- 5 5<sup>e</sup> bureau • Ecole Aristide Briand  
2, place Aristide Briand
- 6 6<sup>e</sup> bureau • Ecole Aristide Briand  
2, place Aristide Briand
- 7 7<sup>e</sup> bureau • Ecole Aristide Briand  
4, avenue Anatole France
- 8 8<sup>e</sup> bureau • Ecole Maternelle Conflans  
26, rue de Conflans
- 9 9<sup>e</sup> bureau • CES La Ceraisaie  
19, rue de la Ceraisaie
- 10 10<sup>e</sup> bureau • CES La Ceraisaie  
19, rue de la Ceraisaie
- 11 11<sup>e</sup> bureau • Ecole Primaire Valmy  
1, rue de Valmy
- 12 12<sup>e</sup> bureau • Ecole Maternelle Valmy  
2, rue de Valmy
- 13 13<sup>e</sup> bureau • Ecole Maternelle Port aux Lions  
4, rue du Port aux Lions
- 14 14<sup>e</sup> bureau • Ecole Maternelle Port aux Lions  
4, rue du Port aux Lions
- 15 15<sup>e</sup> bureau • Ecole Maternelle La Ceraisaie  
4, rue des Bordeaux
- 16 16<sup>e</sup> bureau • Ecole Primaire Desnos  
1, rue Robert Grenet
- 17 17<sup>e</sup> bureau • Ecole Maternelle Valmy  
2, rue de Valmy
- 18 18<sup>e</sup> bureau • Ecole Pasteur  
1, rue Jean Moulin
- 19 19<sup>e</sup> bureau • Espace Toffoli  
12, rue du Cadran
- 20 20<sup>e</sup> bureau • Ecole Pasteur  
1, rue Jean Moulin

FINANCES 2012

## Un budget maîtrisé

A l'occasion du Conseil municipal du 22 mars dernier, la municipalité a décidé d'engager en 2012 près de 78 millions d'euros en faveur des Charentonnais.

Dans le contexte économique et financier difficile que nous connaissons, ce budget est financé sans augmentation des taux d'imposition et sans emprunter auprès des banques.

Comme chaque année, la commune privilégie l'autofinancement de ses investissements grâce à une maîtrise toujours plus forte de ses dépenses.

**En 2012, les dépenses d'équipement ou d'investissement prévisionnelles s'élèvent à 20,4 millions €.**

**Enseignement et formation : 45 %**

**Patrimoine, cadre de vie et sécurité : 46 %**

## Principaux investissements en 2012 :



### Patrimoine, cadre de vie et sécurité :

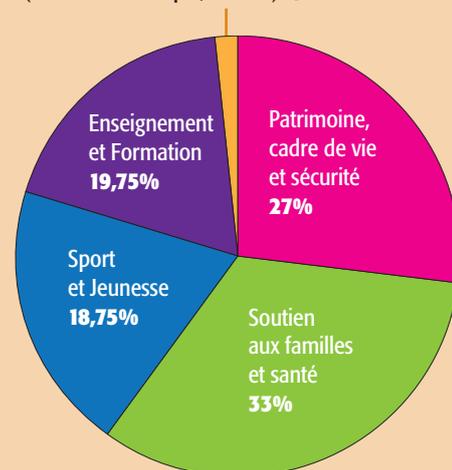
- Aménagement de la rue de Paris dans le cadre de l'opération "Coeur de ville"
- Lancement de l'opération "Gravelle - Anatole France - Jean Jaurès"
- Aide à la construction de la future maison médicalisée et de parkings
- Acquisition de locaux rue Marius Delcher
- Etude pour la préservation du patrimoine et la mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville
- Acquisition d'une navette municipale

## Les services aux Charentonnais

Charenton offre un haut niveau de services pour les usagers de ses équipements publics. Cette année encore, près de 40 millions d'euros seront mobilisés pour permettre le bon fonctionnement des services publics.

### Dépenses de fonctionnement des services : 39,7 millions d'€

Soutien à la Communauté de communes (action économique, culture) 1,5%



### Sport et jeunesse :

4 %

### Soutien aux familles et santé :

5 %

#### Enseignement :

- Engagement d'un maître d'oeuvre pour la construction de l'école Anatole France
- Reconstruction de l'école maternelle des 4 Vents
- Ravèlement, réhabilitation et mise en accessibilité du groupe scolaire Desnos



#### Sport :

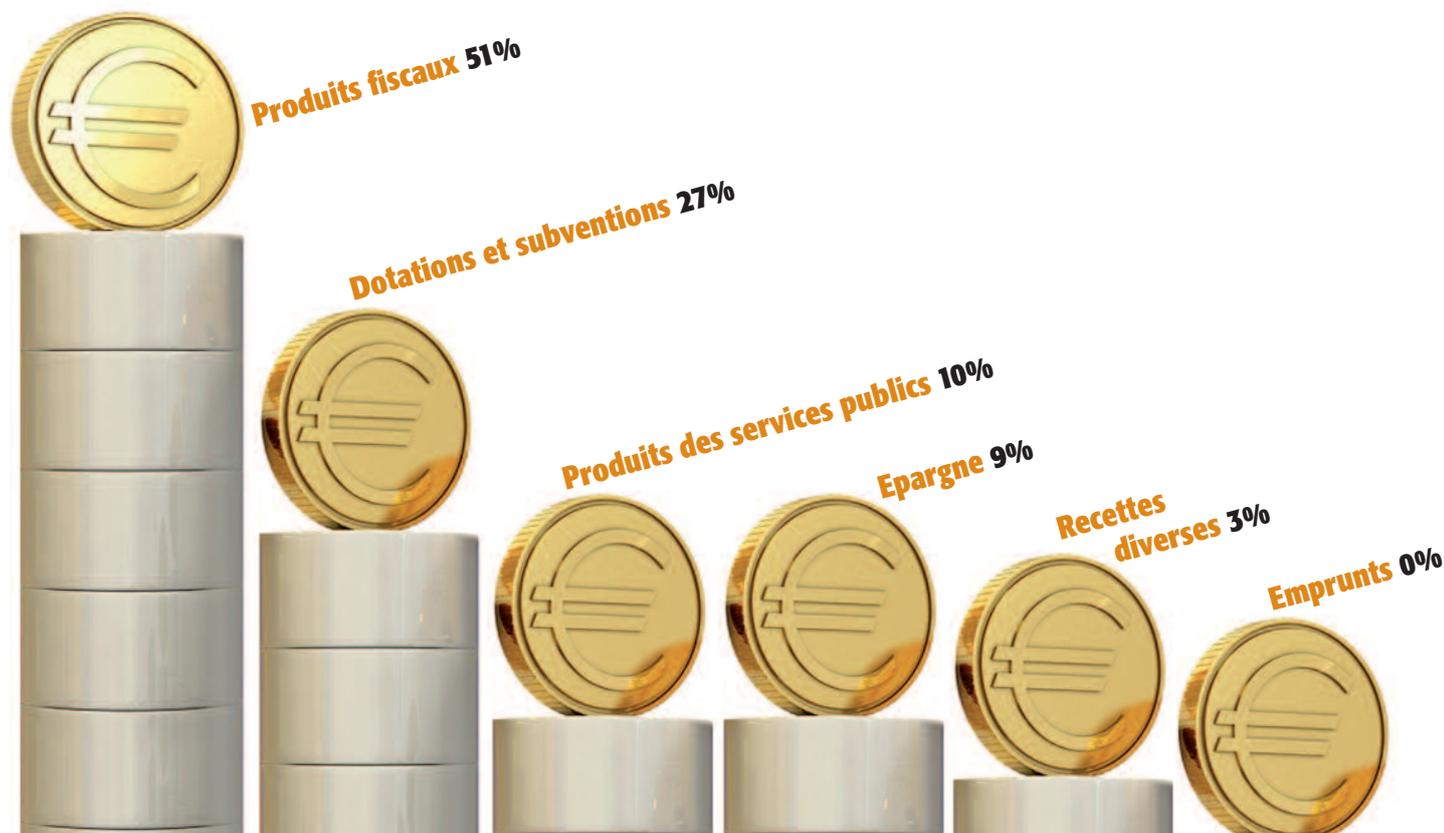
- Rénovation de la piste d'athlétisme Stéphane Diagana
- Rénovation du gymnase Maurice Herzog
- Réfection de la clôture du stade Henri Guérin

#### Petite enfance :

- Création de 30 nouveaux berceaux de crèche
- Réfection de la cour et pose d'une chaudière au multi-accueil de Bercy



## De quelles ressources dispose la Ville en 2012 ?



Pour financer ses dépenses, la commune mobilise différentes ressources :

- **les produits fiscaux** : recettes issues de la fiscalité locale telles que la taxe d'habitation et les taxes foncières. La Ville n'augmentera pas ses taux en 2012 comme en 2011.
- **les dotations et subventions** : dotations versées par l'Etat, mais aussi aides provenant des différents partenaires de la

Ville que ce soit pour le fonctionnement des structures (subvention de la CAF du Val-de-Marne pour l'aide au fonctionnement des crèches) ou les constructions de nouveaux équipements.

- **les produits des services publics** : recettes liées aux tarifs appliqués par la Ville pour l'utilisation des services publics proposés (entrée piscine municipale,

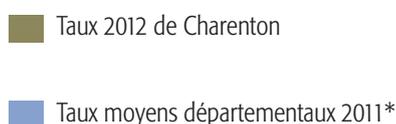
restauration scolaire, centres de loisirs...).

- **l'épargne** : grâce à la maîtrise de ses dépenses de gestion, la Ville dégage une épargne importante qui contribue au financement de ses dépenses d'investissement. On parle d'autofinancement.
- **l'emprunt** : grâce à un autofinancement important, Charenton n'empruntera pas pour la 7<sup>e</sup> année consécutive.

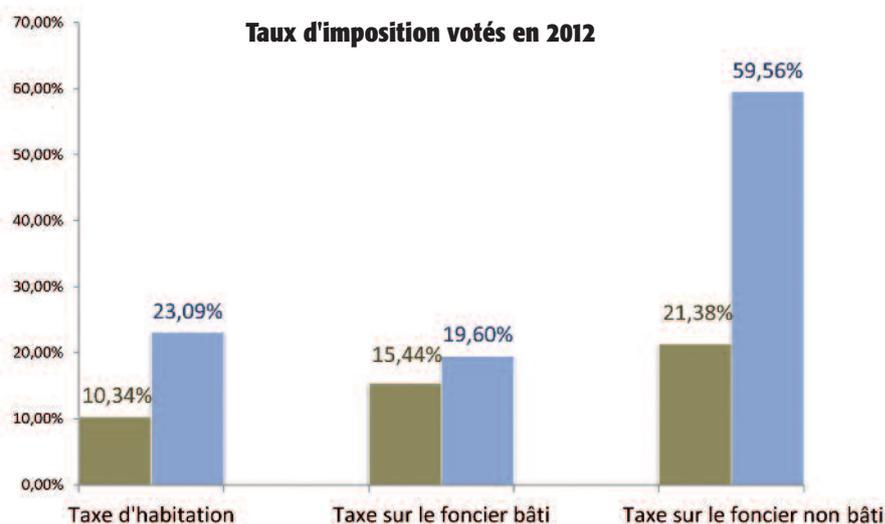
## La fiscalité

**La Ville de Charenton a décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition pour l'année 2012.**

**Ces derniers demeurent bien inférieurs à ceux constatés dans le département.**



\* Etat fiscal 1259 pour 2012



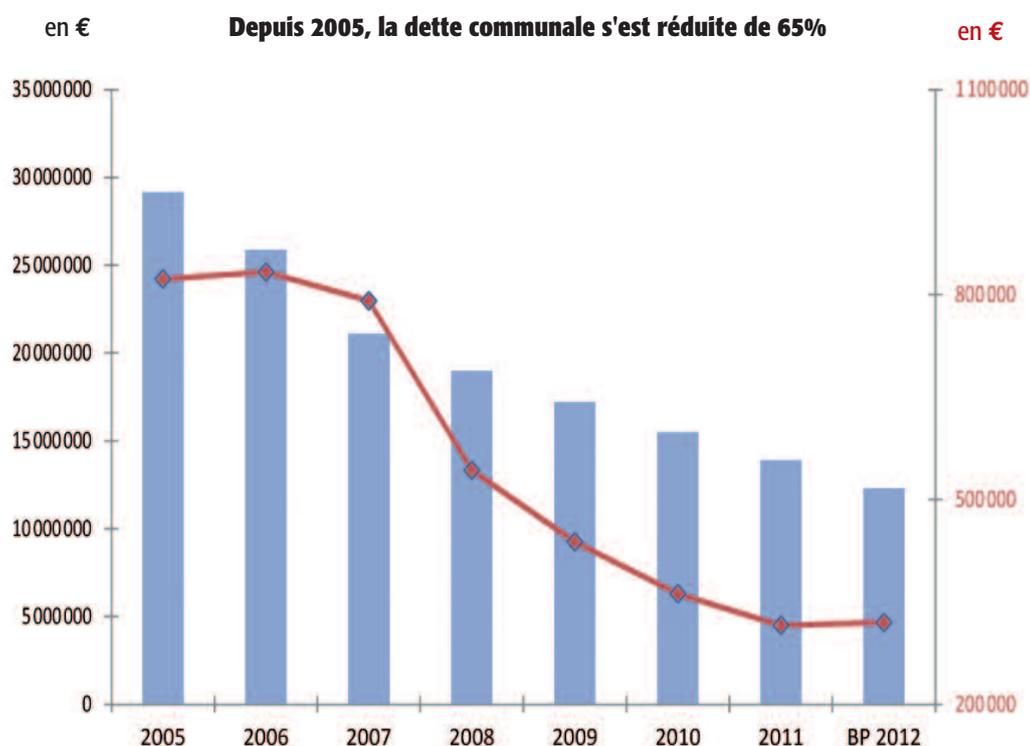
# Charenton n'empruntera pas en 2012

La dette de la ville est passée de 30 millions d'euros en 2005 à 13 millions d'euros à fin 2011.

La municipalité s'était à l'époque endettée pour acquérir le terrain qui a servi à la construction du lycée Robert Schuman.

■ Encours de la dette au 31/12/N  
(échelle de gauche)

◆ Charges financières  
(échelle de droite)



## Questions à...



**Hervé Gicquel,**  
1<sup>er</sup> Maire-Adjoint  
chargé des finances



### Quelle est la situation d'endettement de la ville de Charenton ?

Depuis 2005, la municipalité a engagé un processus de désendettement important. Si le niveau de la dette communale n'a jamais été jugé comme élevé par les différents observateurs, **celle-ci est passée de près de 30 millions d'euros en 2005 à 13 millions en 2011**, soit 482 € par habitant.

Ce chiffre est le deuxième plus faible parmi les communes de même strate que Charenton dans le Val-de-Marne.

### Pourquoi la Ville n'empruntera pas en 2012 ?

Charenton n'empruntera pas en 2012 pour deux raisons majeures.

Tout d'abord, parce qu'un emprunt coûte cher et pèse sur les dépenses de fonctionnement comme d'investissement. La crise bancaire que nous traversons

amène les banques à accroître considérablement leurs marges commerciales au détriment des collectivités territoriales.

De plus, si les emprunts sont de plus en plus chers, ils sont surtout devenus particulièrement rares ! Sur les 16 à 18 milliards d'euros en besoins d'emprunt exprimés par les collectivités locales en 2012, nous savons d'ores et déjà qu'il en manquera cette année près de 10 milliards. Cette crise de liquidités frappe de plein fouet les budgets locaux amenant certaines municipalités à annuler des opérations d'investissement faute de financement.

Voilà pourquoi **Charenton fait le choix d'autofinancer ses investissements à travers une gestion rigoureuse de ses dépenses**. L'épargne d'aujourd'hui permet le financement des besoins futurs en toute sérénité. ■



## ECOLE ROBERT DESNOS

# Poursuite d'une rénovation annoncée

réalisé par la Ville en partenariat avec la Communauté de communes (structure culturelle oblige).

Pour toutes ces raisons, la Ville a préféré prendre son temps pour bien élaborer ce dossier et consentir un budget notable à la préparation et à la sécurité du chantier.

Un maître d'œuvre qui suivra le déroulement de cette opération va d'ailleurs être choisi.

C'est à lui que reviendra également la charge de réaliser l'audit, le diagnostic et de proposer les meilleures possibilités techniques pour rendre à la médiathèque de Bercy, au gymnase Maurice Herzog et à l'école Robert Desnos leur éclat d'antan dans ce quartier récemment rénové. Le début du chantier est prévu pour la fin de l'année 2012. ■

Construite avec le gymnase Maurice Herzog et la médiathèque de Bercy au début des années 1990, l'école Robert Desnos, après 20 ans de bons et loyaux services au profit des plus jeunes Charentonnais, méritait bien que la Ville la choise un peu.

Après les rénovations successives des deux cours de récréation de l'école et la réfection de l'étanchéité des trois structures abritées par cet îlot urbain, c'est un ravalement complet qui va être

Un ravalement semble une opération bien ordinaire. Pourtant, ce chantier, qui s'invitera à la fois sur la voie publique et dans des sites occupés par des enfants, s'avère être une gageure technique. En effet, tout devra être mis en œuvre pour assurer la sécurité des piétons qui emprunteront les trottoirs longeant les échafaudages et les interventions seront scrupuleusement adaptées au rythme de l'école tant du point de vue de la sécurité (accessibilité des matériels), de la santé (gestion des produits pouvant se révéler toxiques) et du bien être des enfants (minimisation du bruit).

## OPÉRATION VILLE PROPRE ! Grand nettoyage de printemps

Une campagne de grand nettoyage est organisée chaque année de mars à novembre. Elle consiste, chaque mois, à mobiliser des agents et du matériel dans un quartier de la ville afin de procéder au nettoyage approfondi des trottoirs, de la chaussée, des espaces verts et du mobilier urbain.

Débutée en mars dernier dans les rues de Conflans et de Verdun, elle se poursuivra le **jeudi 19 avril** par le **quartier formé par les rues Jean Pigeon, de l'Archevêché (de la rue Jean Pigeon à la rue des Bordeaux) et la Villa Bergerac**. Les riverains des rues concernées seront informés à l'avance par papillonnage sur les voitures car cette opération nécessite qu'ils déplacent leurs véhicules.

En effet, le stationnement sera interdit du mercredi soir au jeudi midi dans les rues précitées.

### Prochaine date :

**Jeudi 24 mai** : rues Port aux Lions, Hérault, Entrepôt et Villa Le Marin ■

## CARTE RÉSIDANT MONEO

# Pensez à son renouvellement avant le 30 juin !



Depuis mai 2006, la carte résidant Moneo permet de payer le stationnement aux horodateurs de la ville et, depuis avril 2011, les entrées à la piscine municipale. La puce électronique insérée dans la carte ayant une durée de validité de 3 ans, **elle arrive à échéance au 30 juin 2012**.

Chacun pourra échanger sa carte périmée contre une nouvelle ou encore se doter de ce précieux sésame pour la première fois. Dans ce dernier cas, il faudra, en sus des documents précités, présenter la taxe d'habitation de l'année écoulée aux mêmes nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la carte grise et pour les commerçants et artisans, fournir un extrait de Kbis.

C'est pourquoi, **à compter du mois de mai, il sera possible de procéder gratuitement au remplacement** de sa carte auprès de la Police municipale (place Henri d'Astier - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13 à 17h30). Pour ce faire, les détenteurs de la carte devront **se munir d'une facture EDF de moins de 3 mois et de la carte grise de leur véhicule**.

Pour finir, rappelons qu'au fil du temps les possibilités pour recharger sa carte Moneo sur la ville s'accroissent. Outre les agences bancaires, il est également possible d'approvisionner sa carte résidant via les bornes installées à la Police municipale, à l'accueil du Centre administratif (16, rue de Sully) ou encore à la piscine (4bis, avenue Anatole France).

Consciente de l'affluence que cette transaction va engendrer et afin que cette opération se déroule dans de bonnes conditions pour les usagers, la Ville a décidé d'allouer du personnel et du matériel supplémentaire à la Police municipale jusqu'à la fin du mois de juin.

Charenton Magazine reviendra dans son prochain numéro sur ce sujet.

**Pour plus d'information, consulter :**

**www.charenton.fr** ■

## CADRE DE VIE

# Les tags, tous concernés pour les effacer

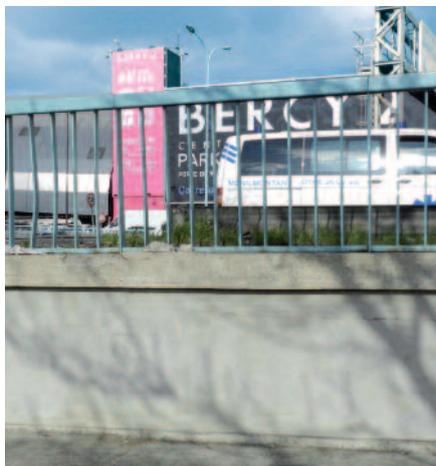
La municipalité lutte contre tout ce qui peut contribuer à dégrader le paysage urbain. Les tags font partie de ces éléments visuels polluants lorsqu'ils n'ont aucun aspect culturel et surtout lorsqu'ils sont apposés sur des sites correctement entretenus (bâtiments, mobilier urbain, ...). Ces inscriptions, le plus souvent incompréhensibles, exaspèrent nos concitoyens qui se posent la question de savoir qui doit les retirer.

### Ne pas confondre bienveillance et dû

Tagués malgré eux, les propriétaires et les syndics de copropriété charentonnais avaient pris l'habitude, ces dernières années, de faire appel aux agents municipaux pour procéder au nettoyage de ces dégradations. Dans un but de propreté, la Ville intervenait gracieusement au risque de donner le sentiment à certains que cette prestation était un dû et non plus la traduction concrète de sa bienveillance. "On ne compte plus les courriers et les appels de propriétaires ou de syndics de copropriété qui s'assimilent davantage à des injonctions qu'à des demandes gracieuses, explique Jean-Pierre Cron, Maire-adjoint en charge de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie. Or, la Ville procédait jusqu'ici à ces opérations de nettoyage alors qu'il existe une interdiction de principe des collectivités publiques à intervenir sur les immeubles privés puisque, comme le rappelle le Code de la construction et de l'habitation, tout propriétaire d'immeuble doit veiller à la propreté de sa façade et de son immeuble (art. L. 132-1)."

En 2011, la Ville a affecté un crédit de 73 000 € pour entretenir et améliorer son paysage urbain. Ces deniers publics ont permis la réfection de murets, de jardinières, de places, d'éléments du mobilier urbain, ... **et pour moitié l'effacement de tags chez les particuliers !**

Cette utilisation des fonds publics au détriment d'autres opérations d'entretien n'est plus envisageable en ces temps difficiles où la municipalité fait très attention à chaque euro dépensé pour ne pas augmenter les impôts des ménages.



Le chemin de halage traverse Charenton (à gauche) et Paris (à droite) : on le voit notre Ville lutte activement contre les dégradations de son environnement

### Contribuons ensemble au maintien du cadre de vie

Il appartient donc à chacun de contribuer au maintien du cadre de vie de la commune en entretenant le patrimoine. La Ville concentrera ses efforts sur les bâtiments communaux (écoles, crèches, ponts, mobilier urbain, ...). De leur côté, syndics de copropriété et particuliers seront amenés à faire procéder au nettoyage de ces

tags dès lors qu'il s'agit de bâtiments privés. Rappelons également qu'il est arrivé que la Ville intervienne sur des bâtiments privés au grand mécontentement de certains habitants qui ont considéré que le nettoyage était mal réalisé ! Toutefois, en cas d'inscriptions à caractère raciste, discriminatoire, diffamatoire, injurieux ou obscène, la Ville continuera à effectuer d'office leur enlèvement. ■

## MARATHON DE PARIS

### Une journée pour la course à pied : attention au stationnement gênant

Le 36<sup>e</sup> marathon de Paris se déroulera le **dimanche 15 avril** et longera Charenton. Durant cette manifestation sportive, afin d'assurer la sécurité des 40 000 inscrits, **l'avenue de Gravelle sera totalement interdite à la circulation et au stationnement** depuis la rue de Paris jusqu'à l'avenue du Maréchal de Tassigny de 8h à 15h.

Par ailleurs, les artères Liberté, Camille Mouquet, Bac, Guérin et Jean Jaurès verront leur sens de circulation modifié pour partie et la circulation totalement interdite comme suit :

- Avenue de la Liberté entre la rue de Paris et l'avenue de Gravelle,
- Rue Camille Mouquet entre la rue de Paris et l'avenue de Gravelle,
- Rue du Bac entre la rue des Ormes et l'avenue de Gravelle,
- Rue Guérin entre la rue Estienne d'Orves et l'avenue de Gravelle,
- Avenue Jean Jaurès en direction de l'avenue de Gravelle.

**Attention :** Les vacances scolaires de printemps débiteront le samedi 14 avril. Aussi, tous les riverains qui partiront en congés dès ce premier week-end de vacances doivent penser à ne pas stationner, durant leur absence, leur véhicule sur l'avenue de Gravelle sous peine de devoir récupérer à leur retour leur voiture à la fourrière ! ■



## ESPACES VERTS

### Sale temps pour les plantations !

**Comme chaque année, la Ville a procédé en octobre à l'installation des fleurs bi-annuelles agrémentées de bulbes à fleur. Pourtant, les Charentonnais l'auront constaté, les massifs n'ont pas retrouvé leur attrait habituel et présentent pour un certain nombre d'entre eux une dégradation partielle ou totale due à une combinaison de facteurs défavorables.**

#### **Des maladies persistantes**

Une problématique entoure les plantations hivernales mises à part les conditions climatiques auxquelles elles sont en principe adaptées : le faible panel d'espèces au regard de la multitude des fleurs estivales. Ce manque de choix implique que les mêmes essences sont trop fréquemment plantées aux mêmes endroits. Aussi, en cas de problème sanitaire, les maladies se pérennisent plus aisément d'autant que le sol ne saurait être remplacé à chaque changement de plantation ; cette opération se révélerait coûteuse, difficile à mettre en place et peu respectueuse de l'environnement. C'est ainsi que les massifs charentonnais ont été victimes, pour certains d'entre eux, de maladies qui ont dégradé leur aspect.

#### **Des conditions climatiques difficiles**

Par ailleurs, il n'aura échappé à personne que nous avons vécu une période certes courte mais

intense de froid (les températures restant négatives des jours durant) accompagnée d'un vent d'est ou de nord desséchant la végétation à feuillage dit persistant. C'est pourquoi les arbustes présentent des brûlures sur leur feuillage et pourquoi les massifs de fleurs portent aujourd'hui le témoignage de cette rigueur climatique.

Cet hiver ne fut, somme toute, pas si exceptionnel que cela mais si nous nous souvenons de la clémence de l'automne et avec quelle brutalité les températures ont chuté, on comprend que les végétaux n'ont pas eu le temps de s'endurcir pour affronter l'hiver dans de bonnes conditions.

#### **Le sel : un allié pour les piétons, un ennemi pour les plantations**

Ce même hiver rigoureux a nécessité des opérations préventives de salage afin d'assurer la sécurité des usagers. Malgré toutes les

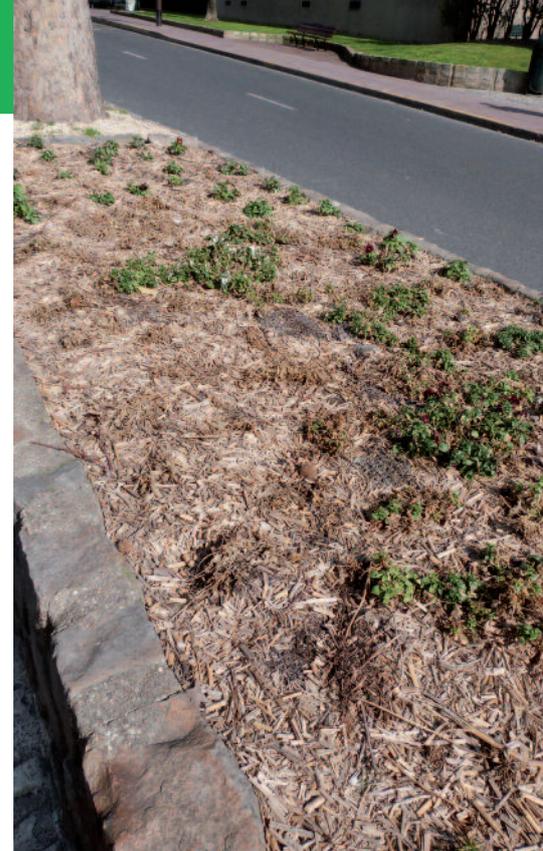
## LE SAVIEZ-VOUS ?

### **L'arrosage est plus que jamais important après un hiver rigoureux**

Outre les températures négatives, un vent d'est ou de nord renforce la sensation de froid et est responsable d'un dessèchement sévère de l'air qui occasionne une déshydratation des végétaux à feuilles persistantes tels que les bambous, les photinia, les lauriers, les troëns, etc.

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'arroser abondamment dès que les températures du jour redeviennent positives à la fois aux pieds des végétaux et en brumisation de leur feuillage.

De cette manière, il y a un maximum de chances de garantir lors de la pousse printanière un nouveau feuillage sain. ■



précautions prises, il fut impossible de limiter l'épandage de sel mêlé de sable aux seules voiries. Ces fractions, même résiduelles de ce mélange, a inévitablement pollué la terre des massifs d'espaces verts. En conséquence, comme on peut le constater en bord de mer, les fleurs, non spécifiquement adaptées à ce type d'environnement, sont brûlées.

#### **Un manque de pluviométrie manifeste**

A ces divers facteurs, s'ajoute un cruel déficit de pluviométrie, malgré les arrosages répétés effectués par la Ville, qui augmente le stress des plantes. D'ailleurs, les premières semaines de mars douces et sèches n'ont pas amélioré la situation alors qu'il s'agit traditionnellement de la période propice à la remise à niveau des nappes phréatiques en prévision de l'été.

Les plantations de Charenton comme de nombreuses villes ont donc souffert cet hiver de conjonctures délicates et peu propices à leur épanouissement.

Actuellement, le service municipal des Espaces Verts suit l'évolution sanitaire des plantations même si pour certaines, dont la situation est irréversible, il faudra inévitablement envisager l'arrachage. Il conviendra ensuite de laisser le sol se reconstituer, prévoir un lessivage à l'eau pour éliminer le sel, avant d'envisager sereinement la mise en place de la prochaine campagne de fleurissement estival qui devrait débiter courant mai. ■

CONCOURS

## Que vos balcons et vos jardins fleurissent !

**Planter, arroser, bouturer... sont des gestes que les Charentonnais connaissent bien. Aussi la Ville a-t-elle décidé il y a sept ans de les encourager, en créant le concours des balcons fleuris.**

**De fenêtre en balcon, de jardin en terrasse, se crée ainsi un maillage vert qui contribue à faire de Charenton, une ville fleurie  , agréable et vivante.**



1<sup>er</sup> prix de l'édition 2011 du concours catégorie balcons et terrasses

Chaque année, les Charentonnais aux mains vertes rivalisent d'ingéniosité et présentent au concours des balcons fleuris, leurs plus belles réalisations accrochées aux jardinières des fenêtres. Mais ils sont encore nombreux à fleurir leurs balcons et jardins, sans s'inscrire au concours annuel des balcons fleuris. Quel dommage !

### **Fleurir mon balcon, c'est fleurir ma ville !**

Résidents charentonnais, vous disposez dans votre résidence, d'une fenêtre, d'un balcon, d'un

jardin, visible de la rue ou d'une cour d'un groupe d'immeubles ? **Vous aimez jardiner, planter, prendre soin de vos plantes ? Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous au concours des balcons fleuris !**

L'union faisant la force et les plus belles façades fleuries, vous pouvez aussi vous regrouper pour participer au concours dans la catégorie "Immeubles collectifs" ! C'est une bonne occasion pour les habitants d'un même immeuble de se retrouver autour d'un projet commun de végétalisation !

Plantez et choisissez bien vos végétaux, auprès des fleuristes partenaires du concours. Vous bénéficierez de 10% de réduction et vos plantations n'en seront que plus florissantes !

Les jardiniers débutants et les confirmés en quête de nouvelles idées pourront également solliciter les conseils de nos jardiniers municipaux.

Suivez également, sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr), la page consacrée au concours des balcons fleuris. Vous y retrouverez les modalités d'inscription, le règlement du concours et la date de passage du jury, qui déterminera son choix en fonction de différents critères : l'originalité, l'harmonie des couleurs, l'entretien de la composition... Les lauréats seront mis à l'honneur et recevront différents cadeaux au cours d'une réception en Mairie, à l'automne prochain.

Inscrivez-vous dans l'une des trois catégories ("Immeubles collectifs", "Jardins privés" et "Balcons et terrasses") directement en ligne sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr) à partir du 16 avril. Des bulletins sont également disponibles en Mairie et dans les équipements accueillant du public.

Concours des balcons fleuris

Du 16 avril au 16 juin 2012

Renseignements :

[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)

Tél. 01.46.76.48.12

[communication@charenton.fr](mailto:communication@charenton.fr) ■



## SERVICE RETRAITÉS

# Voyages 2012

Le service Retraités vous propose cette année deux belles destinations de voyages : Hendaye (25 août au 1er septembre 2012) et l'Italie du Sud (27 septembre- 04 octobre) dans la région des Pouilles.

Chaque groupe bénéficiera d'un guide franco-phonique et de prestations de qualité exigées par le CCAS. Un accompagnateur du Centre Communal d'Action Sociale secondera les participants pendant leurs déplacements.



Le Conseil d'Administration du CCAS propose un barème particulier de prise en charge d'une partie du coût de ces voyages, selon les ressources, afin que les bénéficiaires du complément mensuel de ressources puissent accéder à ce programme.

### Hendaye :

la Résidence Orhoïtza vous accueillera à 100 m de la plage pour ce séjour de détente de visites dans la région. Un forfait "thalassothérapie" est possible en option.

Réunion de présentation et pré-inscription au voyage "Thalassothérapie à Hendaye" : le mardi 10 avril à 14h30 au CCAS - Centre Alexandre Portier, 21 bis, rue des Bordeaux, Salle d'animation du 3<sup>e</sup> étage.

### L'Italie du Sud : les Pouilles.

(27 septembre- 4 octobre). Aller-retour en avion Paris Naples. Circuit de visites en car de Castel del Monte à Pompéi et Naples en passant par Bari, Castellana, Alberobello, Martina Franca, Ostuni, Lecce, Otranto, Massafra, Metaponto, Matera, pour découvrir les richesses culturelles et les paysages magnifiques du sud italien.

La réunion de présentation s'est déroulée le mardi 3 avril mais les pré-inscriptions sont encore possibles.

Renseignements au 01.45.18.36.32. ■

## ACTION PRÉVENTION

# Atelier gym mémoire



Des activités de prévention destinées aux retraités Charentonnais âgés de 62 ans et plus sont organisées les vendredis après-midi à la Résidence Jeanne d'Albret en partenariat avec le Comité départemental d'éducation physique et de gymnastique volontaire du Val-de-Marne (tarif : 15 €).

Des séances " corps et mémoire " ont ainsi été mises en place selon un protocole établi par le service recherche et développement de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

L'atelier gym mémoire a succédé depuis le 9 mars à l'atelier gym équilibre. Il se tiendra jusqu'au 22 juin 2012 avec un animateur diplômé. ■

## LOISIRS

### A vos agendas !

- **Conférence débat prévention santé** sur l'hypertension, comment vivre avec, savoir se soigner et la guérir : **le vendredi 4 mai à 10h30** avec la participation du Docteur Besse, membre de la Société de gériatrie et de gérontologie d'Ile-de-France, qui répondra aux questions posées lors des échanges.  
C.C.A.S. - Centre Alexandre Portier salle du rez-de-jardin. Inscriptions sur place.

Informations au 01.45.18.36.34. ■



ASSISTANTE MATERNELLE EN CRÈCHE FAMILIALE

## Des salariées qui travaillent à domicile et en collectivité

**L'assistante maternelle libérale se retrouve souvent bien seule dans l'accomplissement de ses fonctions. Il existe pourtant une solution pour celles qui souhaitent évoluer en équipe et bénéficier d'un soutien en rejoignant la crèche familiale !**

Le métier d'assistante maternelle agréée a considérablement évolué ces dernières années. Un texte de loi encadre dorénavant la profession et le métier est mieux reconnu. Pour exercer, il est ainsi nécessaire de faire une demande d'agrément auprès du Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Une fois obtenu, il conviendra de suivre une formation avant tout accueil d'enfant.

Ensuite, pour exercer ce métier de la petite enfance, il existe deux possibilités : soit en libéral, soit auprès d'une crèche familiale.

Intégrer une crèche familiale municipale, pour une assistante maternelle, c'est l'assurance d'intégrer une équipe, de s'assurer une sécurité financière, de bénéficier de soutien et de formation, mais aussi d'offrir aux enfants toutes les prestations que propose une structure collective.

### Rejoindre une équipe

Devenir assistante maternelle en crèche familiale à Charenton signifie intégrer une équipe professionnelle. Celle-ci est composée actuellement de 11 assistantes maternelles, qui

accueillent chacune entre 2 et 3 enfants, d'une secrétaire, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'un médecin et d'une psychologue. L'équipe est dirigée par une infirmière-puéricultrice.

L'assistante maternelle prend activement part à l'organisation du travail de la crèche, notamment à l'occasion de la réunion trimestrielle qui se tient avec l'ensemble des professionnels. Ce temps d'élaboration du projet éducatif est propice aux interrogations et aux échanges. Des moments plus informels permettent également des discussions entre collègues.

Par ailleurs, travailler en équipe donne la liberté de pouvoir se faire remplacer en cas de maladie ou de formation, ce qui rassure professionnels et parents.

### Un accueil mixte pour favoriser le développement de l'enfant

Après une période d'adaptation, l'enfant peut être accueilli par l'assistante maternelle depuis l'âge de 10 semaines jusqu'à son entrée en école maternelle.

Ce mode d'accueil des petits permet de proposer une prise en charge mixte : individualisé au domicile des assistantes maternelles, mais aussi 1 à 2 fois par semaine en crèche. Ces visites régulières en structure collective favorisent le contact et la socialisation des enfants.

La crèche familiale de Charenton comporte un jardin d'enfants ouvert aux petits à partir de 15 mois. L'assistante maternelle, en compagnie d'autres professionnelles comme l'éducatrice de jeunes enfants, leur propose des activités motrices, sensorielles, d'imitation ainsi que des



ateliers autour du langage et de la relation à autrui ; des activités qu'elle ne serait pas en mesure de mettre en place à son domicile. Autre atout d'importance, cette animation permet à tous de se rencontrer, de jouer et de partager. En somme, devenir assistante maternelle au sein de la crèche familiale de Charenton, c'est associer les avantages de l'accueil à domicile et du travail en équipe dans une structure bien équipée ; un atout pour le bien-être des salariées et l'épanouissement des enfants.

Les personnes intéressées par ce métier pourront se renseigner auprès de l'équipe de la **crèche familiale municipale - 21 bis, rue des Bordeaux** Tél. 01.45.18.36.51. ■

### Témoignage d'Alina, qui a intégré la crèche familiale en 2007 :

*"Ce qui me plaît, c'est le travail en équipe. En cas de besoin, je peux compter sur la direction, échanger avec mes collègues. Mon salaire est assuré et je n'ai pas de relation d'argent avec les parents. Avec la crèche, j'ai des conseils pour ce qui concerne l'alimentation.*

*Le matériel de puériculture est bien adapté et changé régulièrement. J'apprécie le fait d'être à la fois chez moi, mais aussi en collectivité avec la possibilité de se rencontrer, d'échanger avec les collègues, avec l'équipe de professionnels.*

*Les moments passés au jardin d'enfants sont importants, à la fois pour observer les enfants jouer ensemble, à la fois pour échanger avec l'éducatrice de jeunes enfants et la psychologue, où je me sens reconnue, au sein d'une équipe." ■*



VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUIN

## Fête des quartiers

Les beaux jours arrivent et avec eux le retour des moments de détente, pique-nique et autres rencontres conviviales. Après le grand succès de l'an passé, la Ville a décidé de renouveler la "fête des quartiers".

**Le principe, simple et efficace, se résume ainsi : "vous organisez, nous animons".**

Le vendredi 1<sup>er</sup> juin, à partir de 19h, vous pourrez, dans la cour de votre immeuble, dans votre rue ou votre quartier, vous réunir de façon conviviale et partager un apéritif ou un repas entre voisins.

Dès à présent, vous pouvez commencer à vous concerter avec vos proches voisins pour convenir ensemble de l'organisation.



La Ville, de son côté, a prévu l'animation avec la présence de clowns, sculpteurs de ballons et musiciens, qui circuleront de quartiers en quartiers.

En outre, elle fournira, si vous n'en disposez pas et dans la limite de ses stocks, la logistique : informations dans le quartier, prêt de tables, chaises.

Il vous suffira alors de contacter la Direction de la Communication événementielle et des Relations publiques. Pour célébrer l'amitié et la convivialité, préparez dès maintenant la fête des quartiers !

**Contact : 01.46.76.48.11**  
**communication@charenton.fr**  
**www.charenton.fr** ■

## JUMELAGE

### Laissez-vous tenter par l'Italie...

Dans le cadre du jumelage avec Borgo Val di Taro, la section Italie du comité propose à ses membres un voyage culturel du 14 au 22 septembre. Tout le charme de l'Italie est à découvrir à travers son patrimoine culturel, ses paysages méridionaux, sa gastronomie et son légendaire art de vivre...

Au programme : visite de Parme, excursion du côté des Cinq Terres, découvertes des villes de Ferrare et Ravenne. Le voyage s'effectue en autocar tout confort avec sièges inclinables.

Coût total : 725 € (acompte de 250 euros demandé avant fin avril)

**Contact : Michèle Nguyen**

**Mail : michelenguyenkhac@yahoo.fr** ■



## OBJECTIF ZÉRO FAUTE

### Une dictée des familles pour s'amuser

Organisée conjointement par l'Association des Familles de Charenton et l'association Aliaj, "la dictée des familles" aura lieu à l'espace Toffoli le samedi 12 mai à partir de 14h. Intergénérationnelle, elle permettra de réunir petits et grands autour d'une activité commune pour apprendre et de se divertir ensemble.

Ouverte de 7 à 107 ans, gratuite, cette dictée sera adaptée à des niveaux différents, en offrant la possibilité aux Charentonnais de s'inscrire dans les catégories "écolier", "collégiens/lycéens" ou "adulte".

Après avoir composé, les plus jeunes participants pourront rejoindre des animateurs qui les prendront en charge, en attendant que leurs parents aient, eux aussi, terminé leur ouvrage.

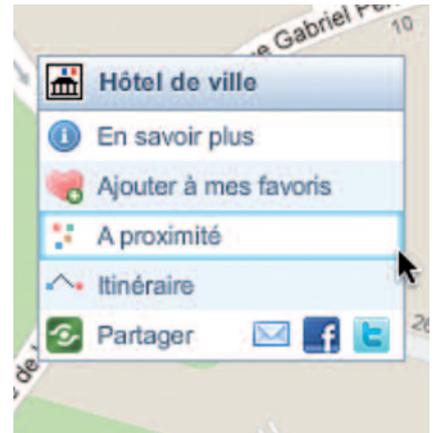
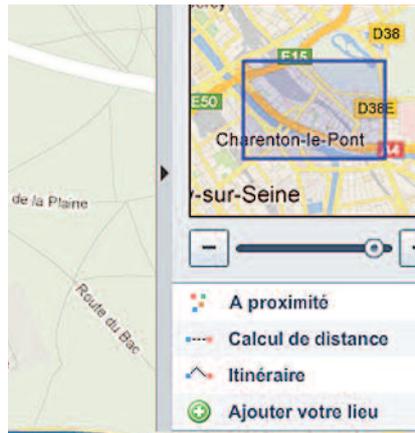
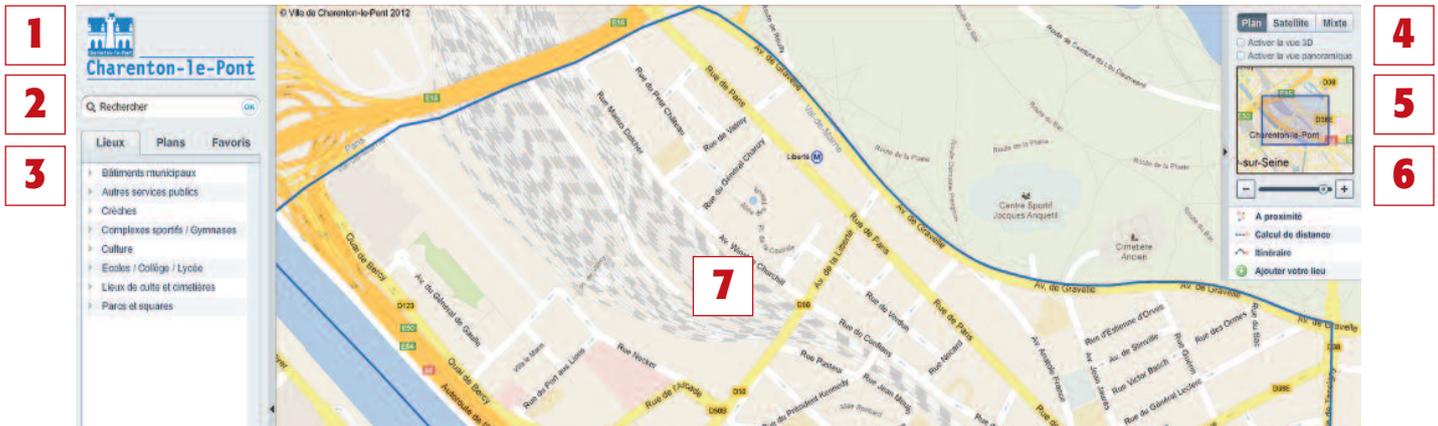
Cet après-midi studieux sera suivi d'une rencontre conviviale autour d'un goûter ; le temps pour le jury d'apporter les corrections. La remise des prix suivra, valorisant les plus jeunes et les copies "zéro faute" avec des lots !

Alors, passionnés de mots, de conjugaison, de pièges orthographiques, ne manquez pas de vous inscrire du 1<sup>er</sup> au 28 avril 2012 en ligne sur [www.charentonlepont.fr/afc](http://www.charentonlepont.fr/afc) ou au 01.46.76.44.57. ■



# Trouver son chemin... sur le net !

Pour visualiser un lieu, trouver une adresse, bien souvent on se dirige vers une carte, un plan. Celui que vient de mettre en ligne la Ville va au-delà de cette simple utilisation. En complément des informations que l'on trouve déjà dans les différentes rubriques, cette version est complétée et toujours plus interactive, en prenant pour base le célèbre Google Maps.



**1** • **Rubrique "lieux"** : tous les bâtiments et services publics, les établissements scolaires, les parcs et jardins, édifices culturels et sportifs sont répertoriés dans des menus déroulants.

**2** • **Rubrique "plan"**, organisée par thématique, avec les lignes de transports, les bureaux de vote, défibrillateurs, parkings...

**3** • **Rubrique "favoris"**: pour stocker vos adresses favorites.

**4** • **Trois modes de visualisation**, pour votre confort d'utilisation. Au choix : plan, photo, noms de rue...

**5** • **Zoom**, pour se rapprocher ou s'éloigner du plan.

**6** • **Personnaliser sa recherche**, en visualisant ce qu'il y a à proximité de votre site, en effectuant un calcul de distance, d'itinéraire ou en ajoutant un lieu.

**7** • **Un service intuitif** : en passant la souris sur les petites icônes signalant les lieux, établissements et services, une fenêtre s'ouvre et renouvelle les fonctions "favoris", "calculs d'itinéraires", etc...

Intuitive, la fonction "en savoir plus" délivre des informations pratiques : coordonnées, informations utiles et liens vers la page correspondante dans le site Internet.

## EN BREF...

### COACHING EN ÉCRITURE

**Marie-Emmanuelle Braillet**

Mail : m-e.braillet@laposte.net

Tel : 01.43.75.46.36 - 06.82.85.16.22

http://sites.google.com/site/romeebraillet

### RELAXATION ET SOPHROLOGIE

**Monique Sester**

propose en 12 séances l'apprentissage de techniques de relaxation afin de mieux faire face aux réalités parfois déstabilisantes de la vie quotidienne. Les lundis de 19h à 20h à la Coupole, espace Claude Bessy. **Renseignements : 01.49.77.64.84**

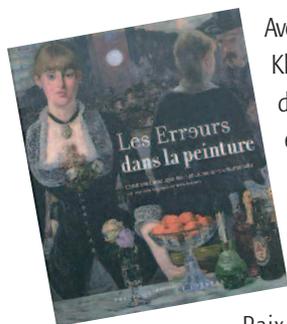
### A savoir ...

Ce plan est compatible sur supports smartphones, ainsi, personne n'a été oublié !

Accessible depuis la page d'accueil du **www.charenton.fr**, désormais, en un clic, vous pouvez obtenir rapidement et simplement de nombreuses informations pratiques. ■

## DÉCOUVERTE LITTÉRAIRE

# Une Charentonnaise enquête sur les erreurs dans la peinture



Avec Christiane Lavaquerie-Klein, les chefs d'oeuvre de la peinture peuvent encore livrer bien des surprises... Cette auteure charentonnaise s'est penchée, en collaboration avec Laurence

Paix-Rusterholtz, sur les différentes "erreurs" qui jalonnent les toiles de l'histoire de l'Art.

Dans son ouvrage, elle nous ouvre les portes des ateliers des grands peintres, de Van Eyck à Véronèse, de Manet à Matisse en nous offrant de nouvelles clés de compréhension.

34 chefs d'oeuvre incontournables sont ainsi décryptés, analysés, étudiés : c'est alors une véritable enquête qui commence. Chaque double page est consacrée à une oeuvre picturale et pas à pas, le lecteur est invité à comprendre le sens

et le parti-pris de cette "erreur", qu'elle soit anatomique, politique ou chronologique.

Le regard aiguisé de Christiane Lavaquerie-Klein nous offre la possibilité de re-découvrir des toiles qui nous paraissent familières ; comme si en percevant certains secrets, on devenait plus proche, plus intime en quelque sorte, des artistes. Sa démarche est atypique, son enquête ludique et accessible à tous ; elle met en lumière des éléments que chacun peut s'approprier pour enrichir ses connaissances.

Passionnée et pétillante, cette Charentonnaise enseigne la communication, a créé une agence d'actions culturelles, rédige des ouvrages et jeux sur l'histoire de l'Art pour la jeunesse mais aussi des revues pédagogiques. Le plus souvent, elle collabore avec Laurence Paix-Rusterholtz, sa co-auteure ; des "4 mains" qui fourmillent d'idées.



D'ailleurs, elles vont désormais s'atteler au sujet des Vikings, ce qui ne manquera pas d'intéresser les jeunes lecteurs !

**"Les erreurs dans la peinture"**  
Christiane Lavaquerie-Klein et Laurence Paix-Rusterholtz  
sur une idée originale de Jean Poderos  
Editions Courtes et Longues ■

## ILLUSTRATION

# Plongée dans l'univers coloré de Joëlle Passeron

Son nouveau personnage n'est pas courant : c'est un artisan bourreau. Il se nomme "Tranches-Trogne" et vit à la période médiévale. Joëlle Passeron, illustratrice charentonnaise, a croqué ce personnage et lui a donné vie. Elle a choisi minutieusement chaque détail, chaque costume, chaque décor et s'est constituée pour cela un genre de répertoire, référencé. Elle y puise des éléments pour enrichir son univers. Ses vignettes sont colorées, son trait clair et elle parvient souvent avec humour à croquer des situations, des astuces visuelles. Son petit "Tranches-Trogne" a été inventé par l'auteur de cette aventure, Christian Jolibois, avec lequel elle collabore depuis de nombreuses années. L'album vient de sortir aux prestigieuses éditions Gallimard. A présent, elle va devoir se tourner vers d'autres personnages.

Après des études à l'école Estienne, elle a choisi la voie de l'illustration. Elle dessine, crayonne, peint sans relâche pour animer des histoires, leur apportant malice et humour. A l'atelier Pierre Soulages, elle enseigne aux jeunes et aux adolescents, leur communiquant son savoir-faire en même temps que son approche sensible. Régulièrement, elle ajoute sur son blog ses humeurs et son dessin du jour pour le simple plaisir de partager ses illustrations, comme ici avec la couverture de ce Charenton Magazine qu'elle nous a offerte.

Pour découvrir l'univers de Joëlle Passeron : [www.joellepasseron.com](http://www.joellepasseron.com) ■



FOOTBALL FÉMININ

## Une rencontre sous les feux des projecteurs



L'équipe féminine du CAP Charenton - Natixis a disputé son premier match de compétition le lundi 12 mars 2012 à domicile. En pleine ascension du football féminin dans les médias, cette rencontre qui aurait pu n'être qu'un événement local est devenue l'illustration concrète d'un véritable phénomène de société : l'appropriation avec succès par les femmes d'un sport où on ne les attendait pas.

A cette occasion, les équipes de rédaction du magazine de société "66 minutes" diffusé par M6 ont suivi le quotidien d'une joueuse du club charentonnais pour mettre en vis-à-vis la vie professionnelle, personnelle et familiale d'une joueuse "amateur" et d'une semi-pro du PSG. Pour le CAP Charenton Natixis un club créé il y a seulement 10 mois, ce premier match officiel restera gravé dans les mémoires. Défaites 4-2 face à une équipe associative anglophone, le WISP, les Charentonnaises sont tombées avec les honneurs face à l'équipe la plus réputée du championnat.

Le CAP Charenton Natixis a fait belle impression aux spectateurs venus assister à ce moment historique pour le club. Le dernier rendez-vous en date des Charentonnaises a eu lieu le 2 avril à 20h30 face au FF Issy Entreprise au stade Henri Guérin. ■

### CHARENTON GRS

#### Challenge réussi

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le club Attitude Charenton GRS et la Ville ont organisé, en collaboration avec le CODEGYM 94, la compétition départementale des Divisions Fédérales 1 et 2 (ensembles et duos), Divisions Critériums 1/2/3 et 4 (ensembles) et Divisions Inter-Régionales 1/2/3 (individuelles, duos et ensembles) dans les gymnases Tony Parker.

L'ambition de cette nouvelle édition était de faire encore mieux que l'an dernier ; ce qui fut le cas, à en croire les clubs venus concourir.

Près de 650 gymnastes de tout le département s'étaient déplacées pour ce 1<sup>er</sup> grand rendez-vous de compétitions de l'année 2012. Attitude Charenton GRS a présenté 9 individuelles, 3 duos et 3 ensembles et les résultats ont été plus que satisfaisants avec de nombreuses qualifications pour les compétitions régionales. ■

### ATHLÉTISME

#### Bon début de saison

Félicitations aux athlètes de l'Azur Olympique qui se sont distingués lors des championnats nationaux en salle.



Michael Salomon a terminé 4<sup>e</sup> des Championnats de France Elite Senior en salle avec un saut à 2m20 au 2<sup>e</sup> essai.

Frédéric Gilbert est devenu pour sa part champion de France en salle Vétéran sur 3000 m en 8'54"19.

Gageons que ces premiers résultats soient les prémices d'une saison pleine de succès. ■

### LOTUS VIET VO DAO

#### L'œil du tigre

Le Club du Lotus Viet Vo Dao, spécialisé dans un art martial vietnamien encore méconnu du grand public, est animé par Sebastian Podstawski qui lui insuffle toute son âme et sa passion.

Des stages sont régulièrement organisés à destination des adhérents avec la participation des plus grands experts de la discipline.

Ainsi récemment, Maître Michel Chapuis, 6<sup>e</sup> Dan FFKDA et chef de file de l'école Bach Ho, est venu animer un stage reposant sur le développement des gestes réflexes et des techniques de combat.

Un deuxième stage a été organisé sous la direction de Maître Sudo, 7<sup>e</sup> Dan FFKDA. Les pratiquants ont pu s'exercer aux impressionnantes et très acrobatiques techniques des ciseaux.

On a pu constater le bénéfice de ces stages dans les brillants résultats récoltés par le club lors des compétitions dans lesquelles il est engagé. Ainsi lors des qualifications en combat de zone Nord arts martiaux vietnamiens (au sein de la FFKDA) sur sept combattants du Lotus, cinq se sont qualifiés : Frédéric Nuissier (médaillon d'argent), Hatim Djelassi (médaillon de bronze qui a gagné deux combats), Tatiana Odonnat, Milan Sohier et Rémy Guyonnet. Il reste un peu plus d'un mois avant les finales qui se dérouleront à Paris le 13 mai 2012 à Coubertin, et les qualifiés devront poursuivre leur progression et accentuer leur travail en combat pour monter sur les plus hautes marches. Notons par ailleurs, la 3<sup>e</sup> place remportée par Amadou Sissoko (catégorie des minimes moins de 50 kg) lors de la Coupe de France Enfants qui a eu lieu le 18 mars à Cergy.

Bravo pour ce bel exploit réalisé par un novice contre des adversaires confirmés ! ■



**A VOS PANIERS !****Inauguration du marché Emile Bertrand**

**Le marché aux comestibles de Saint-Maurice a fait peau neuve. Après une période de travaux, les habitués ont découvert une halle de marché modernisée et réhabilitée le 25 mars dernier.**



La Communauté de communes a financé ce projet d'un montant total de 1,5 millions d'euros. Les travaux se sont déroulés en trois temps distincts : la démolition intérieure, la création de nouveaux réseaux et la rénovation intérieure. Cette réhabilitation, longue mais nécessaire, s'est achevée en février dernier, pour offrir un marché modernisé, répondant aux besoins et à la sécurité de tous. A l'angle des rues de Lattre de Tassigny et

Edmond Nocard, les habitués retrouvent désormais leurs étals colorés et animés. Les mardis, vendredis et dimanches matins de 8h à 13h, le nouveau marché ouvre ses portes et redevient un lieu vivant, joyeux, multicolore.

**Convivialité et bonne humeur**

Pour célébrer ce retour attendu, les élus de la Communauté de communes, les commerçants et les associations de quartier ont accueilli de nombreux Charentonnais et Mauritiens lors de l'inauguration le dimanche 25 mars dernier.

Panier à provisions à la main, chacun a pu redécouvrir la halle, rencontrer, échanger en participant aux animations, portées par les rythmes d'un Jazz Band. Un programme haut en couleurs avait été préparé, réunissant convivialité et bonne humeur.



Clown, sculpteur de ballons, stands de barbe à papa, distributions de bonbons, de jonquilles, de sacs réutilisables, jeux de paniers garnis, buffet et apéritif, rien ne manquait. Le premier dimanche du printemps à Saint-Maurice a démarré en fête !

**COMMERCES DE PROXIMITÉ****Renforcer les liens avec les commerçants**

Ayant toujours à cœur de développer et de soutenir le commerce et l'artisanat, la Communauté de communes a développé une nouvelle offre qui tend à renforcer les liens, à faciliter les démarches et les relations avec ses services. Un interlocuteur privilégié répond aux interrogations des commerçants et des artisans en les guidant dans leurs démarches. Il fait le lien entre les commerçants, les élus et les différents services municipaux, assurant également l'interface avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne. Cela permet aussi de coordonner et de développer le réseau associatif des commerçants. Ce soutien contribue à la mise en place d'animations commerciales sur les différents quartiers des deux villes.

Pour tout renseignement, contactez Nicolas Tourtelier au 01.46.76.50.01 ou [ntourtelier@charentonlepont.fr](mailto:ntourtelier@charentonlepont.fr)

**PARFUMS ET SAVEURS****Le "Club Gravelle Entreprendre" a du nez**

A la veille du printemps, le 20 mars dernier, les membres du "Club Gravelle Entreprendre" ont eu la chance de participer à une soirée événementielle sur le thème du parfum. Un atelier original mettait à l'honneur la créativité, les émotions, la découverte des molécules odorantes. Chacun a pu élaborer sa propre essence, personnalisée. A la croisée des arts et des sciences, la parfumerie est aussi pour tous un formidable vecteur d'émotions et d'histoires. La soirée s'est poursuivie avec les saveurs du restaurant solidaire ivryen "la guinguette du monde", pour enchanter tous les sens !





## ELECTRO/POP/ROCK Les mélodies de Sourya

Croiser le chemin du groupe Sourya, c'est faire l'expérience de mélodies sophistiquées et de boucles électroniques. Groupe versaillais formé en 2005, Sourya interprète des compositions en anglais et, tout en préparant un deuxième album, tourne régulièrement au Royaume-Uni et en Italie.

C'est à Charenton que ses quatre musiciens "viennent poser leurs valises", le temps d'une résidence aux Conservatoires de musique et d'art dramatique de la Communauté de

communes et d'une scène au petit t2r le vendredi 13 avril.

Ces rencontres musicales au sein des écoles de musique sont de véritables moments privilégiés et l'occasion pour une quarantaine d'élèves de jouer avec des artistes et de partager leur parcours musical. Lors de leur prestation scénique, il est courant que Sourya utilise une console de jeux à la façon d'un instrument, associant ainsi avec décontraction l'univers du jeu et celui de la musique.

**Vendredi 13 avril 2012 à 20h30, en double programmation avec le groupe Tahiti 80.**  
Petit t2r - 107, rue de Paris  
Renseignements et réservations au 01.46.76.67.00 ou [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)

## OFFICIEL Commémorations

### Jeu 26 avril

Cérémonie de commémoration du génocide arménien, à 17h30, devant le Khatchkar, square de la Cerisaie.

### Dimanche 29 avril

Journée Nationale du Souvenir de la déportation. Rendez-vous au monument aux morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle à 11h30.

A 11h15, un car se tiendra place Aristide Briand à Charenton pour conduire les participants à la cérémonie organisée à Saint-Maurice.



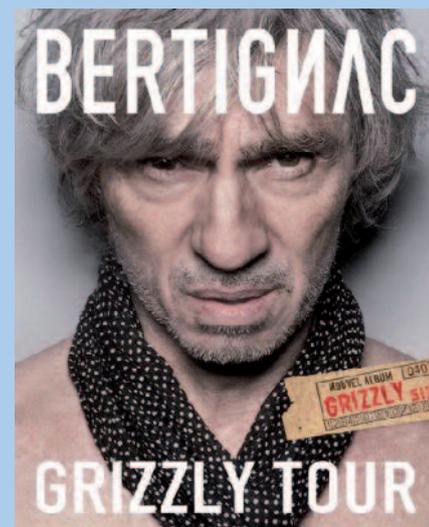
### Mardi 8 mai

67<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945  
A 10h30, inauguration de la statue au cimetière de Valmy, à 11h15 rendez-vous place des Marseillais pour le défilé et à 11h30 début de la cérémonie au monument aux morts de Charenton.

## AGENDA DES SORTIES CULTURELLES

### ATTENTION !

Initialement programmé le samedi 26 mai au T2R, le concert de Louis Bertignac est reporté au vendredi 1<sup>er</sup> juin à 20h30 au T2R.



### Concert :

Sourya / Tahiti 80  
Vendredi 13 avril 2012  
à 20h30 au Petit t2r



Deux groupes français sont en concert sur la scène du petit t2r, le premier, Sourya, électro/pop/rock et puis Tahiti 80 à la croisée de l'électronique et de la pop. A découvrir !

Petit t2r - 107 rue de Paris  
Renseignements et réservations au 01.46.76.67.00 ou [www.lestheatres.fr](http://www.lestheatres.fr)

### A retenir :

Les soirs de représentation, les spectacles de la saison débutant à 20h30, l'ouverture des portes se fera désormais à partir de 19h30 pour vous accueillir de la meilleure façon possible.

### Concert

Vendredi 20 avril à 20h30  
Concert avec plus de 80 bols chantant en cristal !  
Chapelle de Conflans, rue de l'Archevêché



**ESPACE CLAUDE BESSY**

**Quand les arts se rencontrent**

Dans le couloir de l'espace Claude Bessy, les jeunes filles finissent d'ajuster leur tunique et de lacer leurs pointes. Elles se préparent à rejoindre leur professeur dans la salle attenante.

A leur départ, les lieux devenus silencieux laissent apparaître une oeuvre picturale intense, représentant des danseuses.

En effet, il s'agit d'une composition originale d'un grand format peinte sur des lattes de parquet, qui marque les rythmes et les mouvements gracieux de la danse.

En camaïeu de sépia, ce tableau est tout en harmonie et en mouvements corporels. Intitulé "Art - Rythmie", le tableau a une histoire : en effet, il s'agit

d'une oeuvre collective réalisée par les adultes des ateliers d'Arts plastiques Pierre Soulages. Il a été décidé ensuite de le donner pour permettre au plus grand nombre d'en profiter.

C'est ainsi que l'Académie de Danse a été ravie de se voir offrir une oeuvre, qui orne désormais ses locaux.

Les utilisateurs de l'espace Bessy, tous passionnés de danse, sont ravis et touchés par ce geste des ateliers d'Art plastiques Pierre Soulages.

**Espace Claude Bessy - 3, place des Marseillais - centre commercial La Coupole**

**LOV. DESIGN**

**Un espace qui s'offre aux artistes**

Au rez-de-chaussée d'un petit immeuble de la rue Alfred Savouré s'est installée l'année dernière l'équipe de "Lov. Design".

Cette société propose des travaux d'infographie 3D, des créations de design.

En poussant la porte, vous pourrez vous faire accompagner dans vos projets d'aménagement design.

Ce regard sur la création, le gérant souhaite le développer encore et se propose de prêter ses cimaises aux artistes des Charenton et Saint-Maurice. Artistes peintres, photographes, vous pouvez vous faire connaître auprès de cette enseigne.

**Lov. Design - 4, rue Alfred Savouré**

**ANNUAIRE DES ARTISTES**

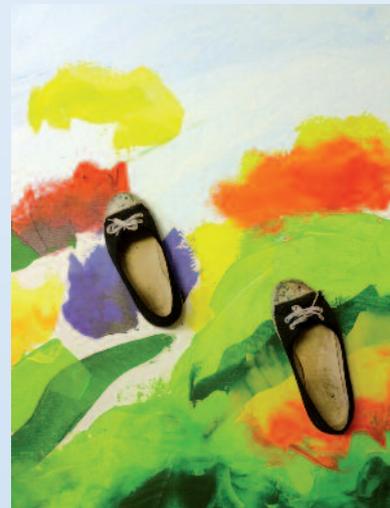
**L'art de se faire connaître**

Il existe à Charenton de nombreux créateurs, l'association "Atelier d'Art Croqueurs de Vie" en est convaincue. Photographes, plasticiens, illustrateurs, sculpteurs, créateurs ou designers, l'association se propose de vous faire connaître, en établissant un annuaire des artistes.

En constituant un état des lieux de la création artistique à Charenton et Saint-Maurice, elle imagine concevoir des parcours d'ateliers, des expositions collectives, des salons... Autant de possibilités pour se faire connaître, rencontrer d'autres créateurs et partager des expériences. Contribuer à cet annuaire sera aussi l'occasion de créer une meilleure visibilité de la diversité culturelle locale.

Durant les mois d'avril et mai, vous pouvez donc vous faire connaître, en envoyant par mail votre parcours, votre pratique et quelques photos à l'adresse suivante : [parcourscharenton@gmail.com](mailto:parcourscharenton@gmail.com).

**Association Atelier d'Art Croqueurs de Vie  
14, place Bobillot, entrée quai des Carrières.**





## COUPS DE COEUR DES MÉDIATHÈQUES

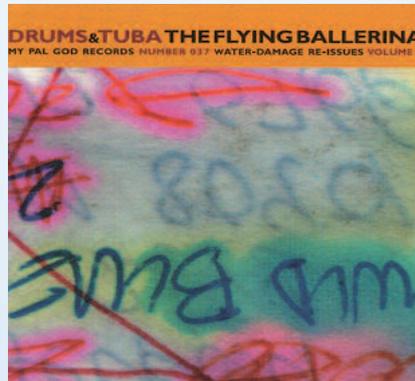
### DJ Shadow / "Endtroducing"

Pionnier du mouvement abstract hip hop, il est le premier à avoir réalisé un album entier avec des samples. D'abord très populaire au Japon, c'est grâce au prestigieux label londonien Mo'wax que DJ Shadow trouve un public en Europe et chez lui, aux États-Unis. "Endtroducing" est un premier album aux sonorités mélancoliques qui suggère un univers très urbain aux influences multiples, jazz, soul, rock, electro, tout passe dans le mixeur de ce grand mélomane artisan du son.



### Drums And Tuba / "Flying Ballerina"

Trio de musiciens new-yorkais signés sur le label plus qu'indépendant Righteous Babe Records de la grande Madame Ani Di Franco, les Drums and Tuba improvisent une musique quasi inclassable. Mélange de rock, de funk et de bidouilles électroniques, c'est surtout par l'originalité de leur "line up" qu'ils se démarquent : batterie, tuba et guitare. Un groupe à part à découvrir pour son sens aigu de l'improvisation et de la fête ! Excentrique et original. Bonne humeur musicale au rendez-vous.



### Gojira / "The Link"

Originaire de Bayonne, Gojira fait figure de référence dans le milieu du métal français. Réputé auprès des amateurs du genre pour sa technicité, c'est avant tout par sa sensibilité artistique que Gojira séduit... surprenant donc car au delà des murs saturés des guitares et des rythmiques ravageuses et destructrices, les textes évoquent des fables écologiques (le groupe soutient entre autre l'association Sea Shepperd fondée par Paul Watson, militant écologiste Canadien) et très imagées, on notera un superbe artwork à l'opposé des codes du genre.

Gojira donne un souffle populaire, artistique et intellectuel au métal, un genre extrême souvent associé à de nombreux clichés. Attention : on peut commencer à aimer le métal avec Gojira !

## MÉDIATHÈQUE

### "C'est quoi ton métier ?"

La Médiathèque de Bercy a organisé une rencontre le 31 mars avec une couturière-costumière, Sophie Wable. Celle-ci a fait découvrir son métier aux jeunes à travers la présentation de costumes de théâtre et leur proposera des ateliers autour de tissus et de boutons ! Le 12 mai prochain dès 14h30, un photographe viendra partager sa passion et son savoir-faire avec les participants.



A partir de 8 ans.  
Renseignements et inscriptions au  
01.46.76.65.00

## EPICERIE SOLIDAIRE Au Petit Plus pour tous



Pour aider les personnes en situation de précarité qui ne remplissent pas les critères d'accès à l'épicerie solidaire, **Au Petit Plus organise à partir du samedi 7 avril des distributions les samedis matins.** Les personnes accueillies devront être recommandées par les travailleurs sociaux, les responsables d'associations et les CCAS. Certains critères devront cependant être respectés, comme le fait d'habiter à Charenton ou Saint-Maurice depuis au moins 3 mois, d'être en règle avec la loi et de ne pas avoir accès à l'épicerie solidaire. Il conviendra en outre que le bénéficiaire verse, à chaque visite, une participation financière de 1 €.

Il se présentera avec un carnet sur lequel seront précisés son nom, le nombre de personnes composant la famille et la durée d'accès à cette distribution. Chaque samedi matin à partir de 10h30, des bénévoles accueilleront les bénéficiaires dans une salle mauritienne. Sur place, en fonction de l'arrivée de produits frais (légumes, fruits, pain, fromages, viande...), une distribution se déroulera entre 11h30 et 12h30. Un service supplémentaire mis en place au service des plus démunis grâce aux bénévoles de l'épicerie solidaire.

Lieu de distribution : salle paroissiale de l'église Saint André - 25, rue Edmond Nocard à Saint-Maurice

## GROUPE CHARENTON DEMAIN

### UN PROJET QUI SÉDUIT !

Comme nous nous y étions engagés, le projet engagé par la municipalité sur le terrain Gravelle-Anatole France a été présenté aux Charentonnais à l'occasion d'une exposition en mairie en février dernier.

Nous en avons fait un retour exhaustif dans le dernier numéro de Charenton Magazine et nous reviendrons régulièrement sur les différentes étapes d'un projet dont les différentes phases de réalisation vont s'échelonner sur plusieurs années. A l'occasion de la présentation du projet, un registre avait été mis à la disposition des visiteurs afin que chacun puisse donner son appréciation et/ou exprimer des commentaires.

A la lecture de ces messages, force est de constater que **le projet séduit les Charentonnais**. Certains d'entre eux se sont même déjà positionnés pour acquérir un appartement dans le futur immeuble dont la position privilégiée est l'atout principal !

L'esquisse présentée par le Cabinet d'architectes retenu par la Ville donne un véritable coup de jeune à **un bâtiment dont les caractéristiques patrimoniales ne sont pas ou rarement contestées**.

C'est là toute l'ingéniosité des architectes que de **conserver l'intégralité de la façade, tout en aménageant les volumes** d'un ancien lycée vétuste en logements modernes répondant aux dernières normes environnementales.

Rappelons également que **cette opération de logements financera entièrement les constructions d'une école élémentaire de 8 classes, d'un parking public souterrain et d'une salle municipale** face au Bois de Vincennes. Pour le contribuable, l'opération sera blanche. Pour la ville, elle apportera à ce quartier un attrait supplémentaire.



Les élus du groupe Charenton Demain  
Retrouvez-nous sur notre blog :  
[www.charenton-demain.fr](http://www.charenton-demain.fr)

## GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

### MISE AU POINT SUR LE PROJET GRAVELLE-ANATOLE FRANCE-JEAN JAURÈS.

Courriel adressé à Monsieur le Maire de Charenton-le-Pont, **le 8/02/2012** par les élus du groupe **"Réunir pour Changer"**

"Monsieur le Maire,

Comme nous l'avions déjà exprimé lors du dernier Conseil municipal, nous regrettons vivement de constater que vous avez pris certaines libertés avec l'institution du Conseil municipal.

En effet dans un article de votre "journal" du groupe des élus Charenton Demain, dans un article du Parisien et sur le site internet de la ville, vous indiquez clairement que le Conseil municipal aurait choisi à l'unanimité un projet architectural pour la future résidence qui sera construite en lieu et place de l'ancien Lycée Jean Jaurès.

**Nous tenons à vous rappeler qu'il n'y a eu aucun vote en Conseil municipal à ce sujet, que lors d'une réunion informelle vous avez demandé l'avis des élus sans pour autant recueillir le vote de tous les élus y compris des élus de la majorité ! A cette occasion nous avons exprimé notre préférence pour un projet qui conservait la façade sans plus de commentaire. Enfin nous vous avons rappelé à de multiples reprises que ce projet ne nous satisfaisait pas puisque nous défendions un tout autre projet pour ce site.**

Nous ne sommes pas dupes de votre démarche qui insinue que nous vous rejoignons dans votre choix d'une promotion immobilière privée de standing. Libre à vous de parler à la place des élus de votre groupe, nous tenons, nous, à conserver notre liberté d'expression et souhaitons rester libres de nous exprimer comme nous le voulons sur ce projet.

Nous vous demandons de modifier le texte publié sur le site de la ville, et serons très attentifs ce soir lors de la présentation publique du projet à ce qui pourra être dit ou écrit à ce sujet.

Comptant sur votre sens du respect de la parole des élus, Cordialement."

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer", Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

## GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

### L'EX-LYCÉE JEAN-JAURÈS : LE PROJET LE MOINS PIRE - MAIS PAS LE MEILLEUR !

Parmi les bâtiments qui, pour les Charentonnais, symbolisent le patrimoine de notre commune, nous pouvons, sans hésiter, citer le lycée Jean-Jaurès.

A double titre :

- architectural d'une part : sa façade caractéristique de briques rouges s'étendant sur un angle et ouvrant sur le bois de Vincennes. Sans oublier l'écusson aux armes de la ville !
- sentimental d'autre part : nombre de Charentonnais sont passés sur ses bancs, dont paraît-il, certains parmi les membres les plus "éminents" du conseil municipal actuel. . . Même s'il est vrai que les dernières générations l'ont moins fréquenté depuis sa mutation en lycée professionnel.

Les membres du conseil municipal ont certes apprécié l'invitation de Monsieur le Maire à visualiser ce qu'avait produit le concours d'architectes lors d'une réunion informelle. L'avis des élus présents a convergé vers un projet qui conservait au maximum la façade du bâtiment, et qui avait surtout les faveurs du Maire. Tout comme certains Charentonnais venus visiter l'exposition organisée par la Ville début février. . .

Ceci dit, nous regrettons le sacrifice de cette emprise foncière pour un projet privé de grand standing. Il se réalisera sans réelles discussions ni accord sur le fond entre les parties intéressées par ce nouveau chantier : urbanistes, architectes et surtout riverains et associations de défense du quartier.

Beaucoup d'autres points restent en suspens : le prix de vente de ce terrain (il serait question de 15 M€ HT), les coûts de réalisation du parking et de l'aménagement de la salle de prestige, le prix de la construction et de l'aménagement de la future école. Une fois de plus, le flou règne quant aux conséquences financières pour la Ville de l'ensemble de cette opération. Et malheureusement, rien n'est précisé à ce sujet par l'article proposé dans Charenton Magazine du mois dernier.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

# Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville



Je lis dans l'éditorial du Charenton magazine de mars 2012 que "Charenton est désormais entièrement couverte par la fibre optique". C'est faux car nous n'avons pas accès aux offres fibre optique des opérateurs Orange, Free, SFR, ... et avons été contraints de passer par Numéricable. Merci de rectifier sur le prochain Charenton magazine. Michel V.

**Charenton Magazine :** Il n'y a pas lieu de modifier ce que Monsieur le Maire indiquait dans son éditorial le mois dernier. La Ville de Charenton sera la première ville du Val-de-Marne à être entièrement couverte par la fibre optique le 31 décembre prochain. Seules les rues de la ville sont couvertes par ce "déploiement horizontal". Le "déploiement vertical" de la fibre optique, c'est-à-dire vers les habitations, relève des copropriétaires et donc de votre syndic. Vous avez le loisir de choisir en assemblée générale un opérateur comme l'indique le "Guide pour l'installation de la fibre optique dans les immeubles" édité par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes. Une fois l'opérateur choisi, ce dernier prendra en charge gratuitement l'installation des infrastructures à l'intérieur de l'immeuble.

J'habite rue de l'Archevêché. En août dernier, des travaux ont été réalisés sur le trottoir bordant le parc et depuis, si le trou a été comblé, le bitume n'a jamais été recoulé. Cette absence de finitions, que j'ai également pu constater depuis près de 5 mois au croisement de la rue des Bordeaux et de la rue de Paris, défigurent nos rues qui pourtant semblent bien entretenues par la Ville. Céline L.

**Charenton Magazine :** La Ville est en charge de l'entretien de ses routes et de ses trottoirs. Toutefois, lorsqu'un concessionnaire (EDF, GDF, France Télécom, ou autre) intervient sur ses propres installations situées dans les sous-sols de la ville, il est dans l'obligation de procéder à la remise à neuf du tronçon de voirie dégradé par ces travaux. C'est ainsi, par exemple, que la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain, après avoir réfectionné l'ensemble de son réseau, avait entièrement recoulé l'enrobé de la rue de Paris entre la rue de Valmy et la place des Marseillais en août dernier. Tout comme vous, la Ville constate et déplore que certains concessionnaires ne prennent pas la peine, plusieurs mois après leurs travaux, de remettre en état notre voirie. C'est pourquoi le Maire a décidé d'adresser à chacun d'eux une injonction officielle par laquelle il leur rappelle, dans un premier temps, leurs obligations. Dans un deuxième temps, il leur demande de réaliser au plus tôt les réfections nécessaires moyennant quoi la Ville procédera elle-même aux travaux qui leur seront ensuite facturés.



## RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :**

- d'avril 2012 à juillet 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en avril 1996,
- de mai 2012 à août 2012 pour ceux nés en mai 1996,
- de juin 2012 à septembre 2012 pour ceux nés en juin 1996.

**Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée.** Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

**Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).**

## AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45**

**Tél. 01.46.76.46.50**



**Charenton  
Magazine  
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

**[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)**

## NAISSANCES

**Avec nos plus vives félicitations**

Damla DOGAN  
David BENITAH  
Lila SMessaert  
Haya NADJAR  
Vanessa VANCEA  
Amy GUETTA  
Théophile CUVEILLIER  
Antoine LAWANDOS  
Lyronn TIBI  
Leart SPAHIU  
Lucca SPAGNOLO  
Jade OCHS BRITO  
Sana HADDAD  
Olivia DIGAIRE  
Talia LADEVÈZE  
Roxanne ASSELIN-de-BEAUVILLE  
Stayleiah SAINT-ANGE  
César BOURGAIN  
Owen GUILLOUËT  
Capucine KUHN  
Eliott HENRI  
Alexis AMBROISINE 1er Jumeau  
Anthony AMBROISINE 2e Jumeau  
Gary PONS  
Aëlis COUSIN  
Florian GUEX CROSIER dit GAY CROSIER  
Alice LASHERMES  
Vikranth-Houssein TERMOUL  
Elisa BARON  
Marley BILLARD  
Avi ALLALI  
Lina DIMITRI HAYBÄCK  
Alicia LE BRETON  
Léana ATTALI  
Elisa MORLET MOREIRA  
Amaury PIQUEMAL

## MARIAGES

**Avec tous nos vœux de bonheur**

Célia BOUKHOBZA et Fouad HABILI  
Marion HUYSSSEN et Pascal GUERIN  
Naïma MALKI et Hatem EL SHAMY  
Thi Bich Tran VO et Pierre LAI  
Chun-Chih LIN et David CLAUDEPIERRE  
Isabelle CONTANT et Fleury VERHIEPE  
Eva GOZLAN et Cédric CHERQUI

## DÉCÈS

**Avec nos sincères condoléances**

Chrystile JOLY  
Michel FABRE  
Andrée GÉNIN veuve SORET  
Georges GEY  
Anne PERROUX  
Geneviève GOVILLÉ épouse ISAMBERT  
Huguette THIAULT  
Albertine FORGEON veuve CHAMPENOIS  
Baya HADDAD veuve DEKHLI  
Hélène ALEXANDRE veuve CHAIGNEAU  
Danielle DELRUE  
Paulette BARBÉ  
Mathieu BOUJENAH  
Marcel FRELAT  
Suzanne TRAXLER épouse MAILLAVIN  
Agnès MIGNON  
Martine VIGIER  
Monique PETITJEAN veuve LYET



## Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

### Hervé Gicquel

1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux  
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances  
hgicquel@charenton.fr

### Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
vfruaut@charenton.fr

### Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pmiroudot@charenton.fr

### Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire  
mmagne@charenton.fr

### Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie  
jcron@charenton.fr

### Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
psegalat@charenton.fr

### Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports  
bgailhac@charenton.fr

### Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
clehout@charenton.fr

### Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
cgratiet@charenton.fr

### Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique  
athierce@charenton.fr

### Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée  
mvandenakker@charenton.fr

### Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
llevysettbon@charenton.fr

### Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique  
pturano@charenton.fr

### Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation  
jboccara@charenton.fr

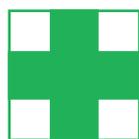
### Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
ogirard@charenton.fr

### Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret  
mfreysz@charenton.fr

**L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.**



## SANTÉ

### Permanences pharmacies

#### • Dimanche 8 avril

Pharmacie BERNHARD  
68 bis, rue de Paris - Tél. 01.43.68.00.38

#### • Lundi 9 avril

Pharmacie NGUYEN QUACH  
14, rue Victor Hugo - Tél. 01.43.76.62.32

#### • Dimanche 15 avril

Pharmacie LACLAIRE  
52, rue Gabrielle - Tél. 01.43.68.06.61

#### • Dimanche 22 avril

Pharmacie KEULEYAN  
67, rue de Paris - Tél. 01.43.78.78.09

#### • Dimanche 29 avril

Pharmacie LIENHARD  
118, rue de Paris - Tél. 01.43.68.18.32

#### • Mardi 1<sup>er</sup> mai

Pharmacie LACLAIRE  
52, rue Gabrielle - Tél. 01.43.68.06.61

#### • Dimanche 6 mai

Pharmacie BUKUDJIAN  
3, place des Marseillais - Tél. 01.43.75.14.68

## INFOS OFFICIELLES

### Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton le **mercredi 11 avril à partir de 19h.**

### Conseil communautaire

La prochaine séance aura lieu le **mercredi 11 avril à partir de 19h** en Mairie de Saint-Maurice.

## CENTENAIRE

### Bon anniversaire Léa

Léa Cotel est née le 6 mars 1912. En 1938, elle s'installe à Charenton avant de faire escale dans le Nord où elle travaillait dans une filature et son mari était gardien de la paix. A la mort de celui-ci, en 1975, cette cruciverbiste hors-pair revient vivre à Charenton où elle est très entourée par sa famille et notamment ses 5 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Le 22 mars dernier, le Maire, Jean-Marie Brétillon est allé lui rendre visite et lui offrir quelques présents pour célébrer comme il se doit ses 100 ans.

## Enquête INSEE

### La formation des adultes

L'Insee réalisera entre avril et juin 2012 une enquête sur la formation des adultes en France et dans les autres pays de l'Union européenne.

Dans notre commune, quelques personnes âgées de 18 à 64 ans seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee, M. Boudet, chargé de les interroger, prendra contact avec elles en amont. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



INSCRIPTIONS JUSQU'AU 16 JUIN 2012. Buletin de participation et règlement disponibles sur [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Fleurir mon balcon,  
c'est fleurir ma ville !

# Concours des Balcons fleuris

Avec les fleuristes  
de la ville

CONCOURS NATIONAL  
**Ville Fleurie**  
DES VILLES ENFLOUIES ET EN FLORE

Renseignements au 01 46 76 48 12

Inscrivez-vous en ligne sur le [www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



Charenton, une VILLE à VIVRE